L'événement de la semaine!

Tirage: 12,000

LA LIBERTÉ

Volume 70 No 28 Saint-Boniface, le vendredi 28 octobre 1983

À Rome et à Dieu!

■ Claude Blanchette, depuis maintenant trois ans, signe presque hebdomadairement la chronique à caractère religieux INTERROGATION. Malgré son départ aux études à Rome, il a choisi de continuer de l'écrire.

Bora Laskin, élu!

■ Les électeurs de Winnipeg ont choisi majoritairement de demander à la province de retirer son projet d'amendement constitutionnel et de faire confiance à la Cour suprême. Voir l'OPINION sur la question en page 2.

Victoire!

■ Les forces du NON et du OUI au référendum de Winnipeg sur le bilinguisme crient victoire: environ 75 pour cent ont voté OUI pour dire NON au projet provincial.

Statut qui?

■ Qui se retrouve au conseil municipal de Winnipeg après les élections de mercredi? Les mêmes, à peu près, que le 25 octobre. D'abord, il y a Bill Norrie...

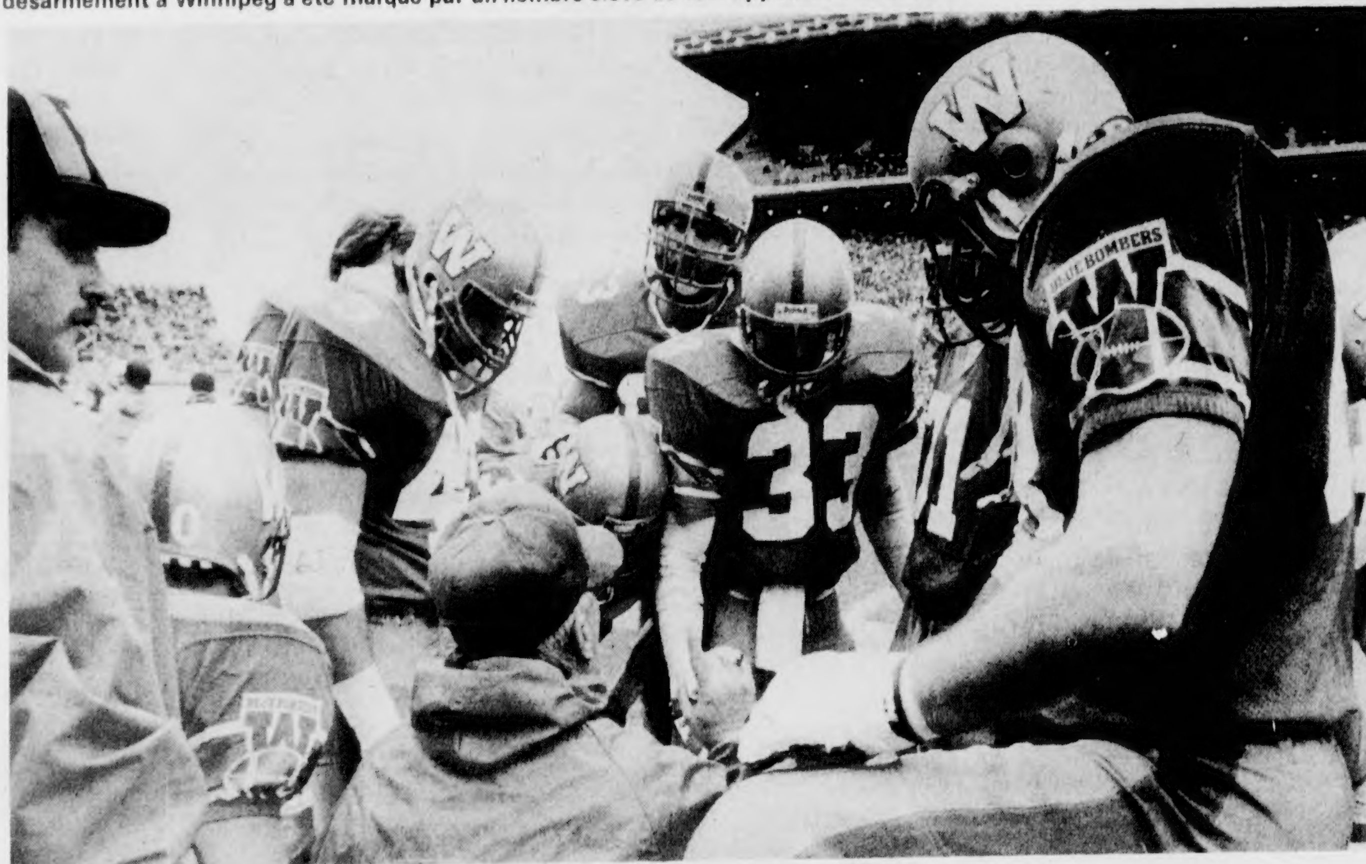
Des occasions...

■ Bonheur d'occasion, de Gabrielle Roy, est au Garrick dans les deux langues. Yvon Villarceaux expose ses tableaux au CCFM et Michel Rivard grimpe le Palmarès. Les détails dans les pages culturelles.



Encore désarmés!

En dépit des nombreuses manifestations contre le cruise la semaine dernière (sur la photo à Winnipeg), le référendum sur le désarmement à Winnipeg a été marqué par un nombre élevé de voix opposées à la question.



Les Bombers se sont hissés en 2e place de la division Ouest pour les éliminatoires.

OPINION

Donner du pouvoir à l'ignorance

Les nouvelles sont bonnes pour ceux qui se demandaient, il y a quelques jours, comment interpréter les résultats du plébiscite de Winnipeg sur l'enchâssement de services en français au Manitoba.

Il s'agit d'abord d'une victoire éclatante du **OUI** (environ 75 pour cent) qui veut à tout prix "ruler" la minorité. Ce **OUI** signifie un **NON** catégorique au bilinguisme officiel. Dommage que là n'était pas la question.

Ensuite il y a une victoire fracassante pour les forces du **NON** qui ont donné un **OUI** au fait français au Manitoba et au Canada. Le résultat est d'autant plus favorable que les francophones à Winnipeg représentent moins que 5 pour cent de la population. Encore là, c'est dommage que le sens de la question n'a pas été suivi.

Car si la moitié des Winnipegois ne connaissent pas le nom de leur maire, si les 2/3 n'ont jamais entendu parler de la "caisse" Bilodeau, si la majorité ne connaît pas le contenu de l'amendement constitutionnel, si elle ne connaît rien non plus à l'article 23, que sait la majorité?

La majorité ne sait pas. Elle s'est contentée de voter. L'irrationnalité a mis une croix sur le bilinguisme!

Ceux qui sont contre les libéraux d'Ottawa ont décidé de voter **OUI** en voyant les annonces de 4 000$ la page pour le **NON** dans le FREE PRESS. Ceux qui sont contre la SFM pour des raisons vieilles et plates comme la constitution ont aussi voté **OUI**. D'autres encore qui sont anti-socialistes ont voté **OUI** pour dire **NON** à une administration provinciale supposément à gauche.

Pour les supporters du **NON**, il faut chercher parmi les quelques milliers qui sont allés à Sainte-Anne-des-Chênes à la fin septembre pour montrer leur solidarité à la SFM. Il faut aussi compter chez le **NON** quelques milliers de "multicultureux" bercés par l'idée d'un réveil subventionné de leur langue ancestrale dans l'éducation et d'un sous-article dans un article 23 élargi.

Il reste aussi un certain nombre de francophones qui ont voté **OUI** pour que l'article 23 ne soit pas modifié. Telle est la position de l'Association des Pro-Canadiens de Maurice Prince, pour qui la constitution est sacrée.

D'autres encore, comme Georges Forest, ont voulu dire **OUI** au référendum et **NON** aux amendements des amendements présentés par la province le 6 septembre, et compromettant sérieusement la portée de l'entente tripartite originale. Ces francophones préfèrent la justice à la Bora Laskin, le juge en chef de la Cour Suprême, à celle de Roland Penner, le procureur général du Manitoba.

Il faut aussi compter parmi les **NON** un certain nombre de conservateurs manitobains qui ne veulent pas se prononcer contre le chef national Brian Mulroney, ou l'ancien chef manitobain Sid Spivak. On peut aussi inclure dans cette liste de **NON** certains fidèles des églises chrétiennes de Winnipeg dont les chefs ont vivement protesté contre la division arithmétique de la justice.

Les démarches de la SFM ont eu pour effet de polariser le vote alors que la confusion la plus totale règnait.

Mais il ne faut pas négliger dans le vote pour le **OUI** les amis de Russel Doern, Sterling Lyon, Dan Mackenzie et James Richardson. Ces bons conservateurs prévilégiés ont dû voter **OUI** même s'ils sont contre tout enchâssement de droits.

Il reste encore une poignée de cyniques qui n'ont pas trouvé la case "Undecided" ou "No confidence in any candidate", suivant la suggestion de Peter Warren, et qui son retombés à pile ou face sur un **OUI** ou un **NON**.

Car la confusion générale a régné jusqu'à ce que la SFM mette en branle sa machine "nationale" pour le **NON**. Le brouhaha de la Société a eu pour effet de polariser le vote alors que la galère référendaire allait échouer sur les rochers de l'interprétation, avec des proportions à peu près égales de **OUI** et de **NON**. D'autant plus que la question dans le rurale était formulée de façon opposée à celle de Winnipeg.

Le président, Léo Robert, est en effet persuadé que le plébiscite aura un impact sur l'entente de mai dernier avec la province et Ottawa, même si le procureur général, Roland Penner, a juré que l'exercice était parfaitement inutile et n'influencerait aucunement l'issue finale.

La SFM a lancé une campagne nationale (hors Manitoba) pour trouver des fonds, ainsi que du personnel, pour mener à bien une bataille de rue pour le **NON**.

L'heureuse intervention de Georges Forest pour le **OUI** a donc eu pour effet de semer la confusion chez les anti-francophones qui commençaient, grâce à la SFM, à savoir dangereusement comment il fallait voter pour se prononcer contre le bilinguisme. La désunion du côté des francophones - MM. Forest et Robert ont changé d'avis au moins deux fois chacun depuis mai - a causé une certaine impatience chez les bigots, qui ont l'habitude de voir noir ou blanc, **OUI** ou **NON**.

Après avoir condamné ce référendum insensé et anti-démocratique, avec les politiciens du fédéral et du provincial de tous les partis, les églises, les juristes, les journalistes et les groupes ethno-culturels, il faut s'étonner que la SFM se soit lancée dans une bataille qu'elle ne pouvait pas gagner.

Il n'était pas à l'avantage de la SFM de donner du pouvoir à l'ignorance.

Jean-Pierre DUBÉ

Selon le ministre provincial de la santé, Laurent Desjardins

"Le référendum sera oublié assez vite"

Tandis que le maire de Winnipeg, Bill Norrie, prépare une lettre pour Howard Pawley, l'exhortant à écouter les voeux de la majorité de la population de la capitale, le ministre Desjardins a réitéré qu'il ferait tout en son pouvoir pour que le gouvernement procède avec ses plans d'élargir et d'enchâsser les services en français. Et au plus vite...

Pour Bill Norrie, jouissant lui-même d'une majorité de près de 100 000 voix sur son adversaire néo-démocrate, Brian Corrin, "The government should listen to the majority of the people". Les résultats du référendum indiquent qu'environ les trois quarts des Winnipegois sont contre le bilinguisme, du moins pour les quelque 50 pour cent d'électeurs qui se sont rendus aux urnes.

Il s'agit donc d'une victoire pour le mouvement du OUI. Le député néo-démocrate renégat, Russel Doern, s'est dit très satisfait du vote, surtout dans la ville de Winnipeg. Pour le révérend Bill Hutton, son acolyte dans la lutte pour le OUI, le vote de mercredi constitue "une victoire pour la démocratie": "Je ne sais pas comment le gouvernement peut moralement continuer (avec son projet) en sachant que la majorité est contre lui," a-t-il déclaré.

Le ministre de la santé, Laurent Desjardins, a rappelé que le député Doern n'avait jamais été en faveur des droits des francophones et que le résultat du référendum pourrait signifier la fin de la carrière de ce dernier: "Même les conservateurs n'en voudraient pas de Russel Doern".



Léo Robert: un plébiscite du genre, c'est dur pour une minorité.

Le président de la SFM, Léo Robert, s'est dit satisfait des résultats du plébiscite. "Il y a dix ans, on n'aurait pas pu obtenir un tel vote populaire sur les droits des francophones," a dit M. Robert.



Russel Doern: pour les francophones, "is it not useless to gain all kinds of concessions and then be unpopular?"

Minimiser les dégâts

Pour expliquer la décision de la SFM de participer activement à la campagne, le président a déclaré: "Nous devions tout faire pour minimiser les dégâts." La Société, a-t-il expliqué, a envisagé la possibilité de boycotter l'exercice mais a décidé qu'il n'y avait "rien à gagner et tout à perdre" en ne participant pas.

Les observateurs se sont entendus pour dire que jamais un vote qui n'engage personne n'a eu autant d'attention dans une campagne électorale.

J.P.D.

Les pages culturelles

Voir pages 6 à 8

Lettres à LA LIBERTÉ

Un accord secret avec les groupes ethniques?

Monsieur Howard Pawley
Premier ministre
Province du Manitoba

Nous venons d'apprendre avec autant de stupéfaction que,d'incrédulité que la SFM avait conclu un accord secret avec la coalition des groupes ethniques du Manitoba afin que le français et les langues étrangères se trouvent placés sur le même pied d'égalité dans l'enseignement scolaire de la province.

Selon les termes qui lui ont été suggérés par Neil MacDonald, président du "Intercultural Committee" et par la "Manitoba Association for the promotion of ancestral languages", Léo Robert, président de la SFM, vous proposait le 17 octobre que l'article 23 de la Constitution reconnaissant le français comme langue officielle fut modifié par une nouvelle clause (la dixième!) qui inclurait les langues étrangères dans l'article susmentionné.

Bien que les propositions faites par MM. MacDonald et Robert aillent nettement à l'encontre des intérêts franco-manitobains, on ne saurait nier, Monsieur le Ministre, qu'elles ne soient le fruit d'une tendance bien précise encouragée par votre gouvernement depuis son accès au pouvoir.

En effet, le 20 novembre dernier, nous ne manquions pas de signaler à votre "Multicultural Committee" le danger qui courait le français dans les écoles par suite de son remplacement par les langues africaines, asiatiques ou européennes conduisant ainsi à une curieuse interprétation du "bilinguisme" canadien. Depuis lors, la situation n'a cessé d'évoluer dans le même sens.

Dans certains cas, les dirigeants des établissements scolaires ont recruté à l'étranger des professeurs de langues soit-disant "ethniques" ou "ancestrales", alors que la plupart de nos écoles ne disposent pas de professeurs de français capables de s'exprimer dans cette langue, et que nos universités ne se trouvent guère en meilleure posture.

Nous risquons ainsi d'assister, pour la deuxième fois en moins d'un siècle, à la prolifération qui, en 1916, conduisait successivement à l'élimination des langues et à l'interdiction d'enseigner le français dans les écoles de la province. Afin de sauvegarder le français nouvellement menacé tout en préservant l'enseignement des langues étrangères dans les écoles, nous nous permettons de suggérer, M. le Ministre, que des dispositions soient prises à l'instar de l'Ontario pour enseigner les deux langues officielles avant les langues étrangères, celles-ci pouvant s'inscrire harmonieusement dans les programmes en troisième position.

Un plan décennal pourrait être conçu dont l'échéance inaugurerait l'application intégrale de l'article 23 **sans aucine modification**. La nomination de ministres francophones aux portefeuilles de l'éducation des affaires culturelles respectivement créerait l'atmosphère de confiance nécessaire à la réalisation d'un projet de cette envergure.

En espérant recevoir votre appui, nous vous prions d'agréer, Monsieur Pawley, l'expression de notre haute considération.

André de Leyssac
Président général
Société canadienne du français
à l'université
le 24 octobre 1983

c.c.: MM. Serge Joyal et Mark McGuigan
Les associations franco-manitobaines

L'Église: trop de splendeurs

L'Église canadienne, on le sait, a passé par diverses étapes le plus souvent accompagnées d'une crise financière et religieuse.

Il s'agissait, au tout début, de bâtir un pays. La pauvreté voisinait la misère. Nous étions en plus divisés par les problèmes de langue et de religion. Loin de Rome et des mères-patries, France et Angleterre, le conservatisme s'est implanté chez nous pour se durcir par la suite, de part et d'autre, comme il arrive souvent en pareils cas.

Soucieuse du bien général, l'Église, par son clergé et ses communautés religieuses, s'est donnée entièrement à la pastorale, à l'éducation et aux services sociaux. Le peuple suivait, docile, convaincu, sans poser de questions. Période de gloire si l'on veut, mais aussi d'un triomphalisme et d'un paternalisme grandissants qui finissent par ne plus distinguer les niveaux de responsabilités.

Aujourd'hui, l'Église canadienne a laissé tomber l'étiquette "catholique" là où le mot ne correspond plus à la réalité. Si l'Église dirigeante parle moins avec autorité, c'est que la divergence d'idées est plus grande, le public est mieux informé, les problèmes se font plus complexes.

Le changement fut rapide; mais l'Église, par son clergé et ses communautés religieuses, s'est vite adaptée au renouveau social et politique. Ajoutons, heureusement sans révolution. Les attitudes se sont faites plus modestes, l'autonomie du temporel a été reconnue. Puis, ce fut la collaboration, le dialogue, l'écoute.

À mon avis, il reste encore, au sein de l'Église catholique, trop de splendeurs, de dépenses aussi onéreuses qu'inutiles, trop de rubans rouges; trop de révérends, de révérendissimes, d'excellence, de "mon seigneur", là où on s'attendrait au mot PASTEUR.

À la vue du luxe de nos processions, je ne peux m'empêcher de revoir l'entrée solennelle dans les temples romains autour du "flamine rouge et son blanc cortège".

Phénomène semblable dans nos communautés religieuses avec ses nombreuses photos, lourdes d'autorité: le fondateur, le supérieur général, le provincial, l'évêque du lieu, le prédécesseur, l'évêque oblat. On se croirait au panthéon des faux dieux. Le dernier provincial élu n'a pas envoyé son portrait. Espérons que c'est par principe. Je crois encore qu'une jolie peinture donne plus de joie de vivre, inspire de meilleurs sentiments que la multiplication de bondieuseries.

En dépit de ces ombres au tableau, nous devons reconnaître cependant et plus que jamais, que non seulement les catholiques, mais tout le peuple chrétien, a besoin de l'Église dirigeante, seul corps indépendant, doué d'une formation en profondeur et d'une vision sincère et nette sur le monde. Notre démocratie en décadence y trouvera peut-être son salut.

Benoit Paris, o.m.i.
Régina, Saskatchewan
le 14 octobre 1983

C'est la langue qui fait les bons journaux

M. le rédacteur,

Récemment, le cardinal Léger se racontait à la télévision. Au cours de son exposé, sans texte, il s'est tout à coup fourvoyé dans un guet-apens syntaxique. Au lieu de sacrer comme tout le monde, il s'est excusé dignement en maugréant: "La langue française n'est pas facile." Et moi, devant notre perruche bilingue, je l'ai fortement soutenu en soupirant, avec tous les Anglais en immersion française: "You can say that again!"

Sa Majesté la Langue française est une souveraine terriblement exigeante. Il faut pour la respecter se faire beaucoup de peine. Il est à peu près convenu qu'il faut d'abord étudier une autre langue, le latin, de qui elle descend. Ensuite, à part un dictionnaire, il faut une bonne grammaire. J'ai encore celle de E. Robert, c.s.v., une grammaire catholique "approuvée par le Comité catholique du Conseil de l'Instruction publique le 27 septembre 1922". 75 sous!

Un exemple pertinent de la difficulté inhérente du français se trouve justement dans la préface de cette grammaire "Robert". Voici ce que ces humbles et perspicaces Clercs de Saint-Viateur disent: "Nous souvenant du conseil qu'"il faut insister plus sur les exemples que sur les règles", nous avons multiplié les applications pratiques; autant que possible, **nous avons évité les exemples fautifs**."

Ce qui a déclenché ce préambule, c'est la lecture de ma critique de la pièce de Jean-Guy Roy dans "L'événement de la semaine!" du 21 octobre. Mon texte est entré dans votre salle de rédaction à peu près sain, mais il en est sorti mutilé: blessé non pas une, deux, trois, mais quatre fois sérieusement.

Je ne vous ferai pas l'injure de souligner ces fautes en détails; j'en mentionne une pour souligner que "l'homme le plus intelligent ne sait que ce qu'il a appris". (Il en est de même pour la femme, bien qu'un peu moins à cause de son instinct vivace.) La pièce se passe autour de 1860, ce qui s'appelle non pas le 18e mais le 19e siècle. C'est pas tout le monde qui sait ça, seulement ceux qui l'ont appris.

La présentation de mon article, comme la présentation du journal en général, est excellente. Les deux couleurs automnales du dernier numéro, par exemple, font bien habiller. Ce qu'il faut soigner davantage c'est la langue: c'est elle qui fait les bons journaux. Certaines chroniques contiennent des énormités qui feraient rire si elles ne faisaient pas pleurer. Comme le Cercle Molière, La LIBERTÉ a une réputation à soutenir et, même à 70 ans, elle ne doit pas encore songer à sa retraite.

Lucien Paquin
Saint-Boniface, Manitoba
le 24 octobre 1983



LA LIBERTÉ

Journal hebdomadaire publié le vendredi par Presse-Ouest Ltée, au service de 12,000 foyers du Manitoba français. Membre de

APF Association de la presse francophone hors Québec

Rédacteur en chef: Jean-Pierre DUBÉ
Rédacteur: Bernard BOCQUEL
Administrateur: Christian SUCHE
Publicitaire: Maurice SABOURIN
Typographe et correctrice: Rachelle LAFOND
Maquettiste: Gilbert PAINCHAUD

Toute correspondance doit être adressée à **LA LIBERTÉ,** Case postale 190, Saint-Boniface, Manitoba, R2H 3B4. Les lettres à la rédaction seront publiées à la demande du signataire. Les bureaux sont situés au Centre culturel franco-manitobain, 340, boulevard Provencher. Tél.: (204)**247-4823.**

L'abonnement annuel coûte 18$50 au Manitoba, 22$50 partout ailleurs au Canada et 27$50 à l'étranger.

Heures de bureau: 9h00 à 12h00 et 13h00 à 17h00 du lundi au vendredi.

LA LIBERTÉ est imprimée sur les presses de Derksen Printers.

Enregistré comme courrier de deuxième classe: No 0477.

LA LIBERTÉ
C.P. 190
Saint-Boniface, Manitoba
R2H 3B4
247-4823

REPÈRES

Pas de nouveaux dans Saint-Boniface/ Saint-Vital

Il n'y aura donc pas de nouvelle figure politique au comité communautaire Saint-Boniface/Saint-Vital. Dans le quartier Taché notamment, Guy Savoie a été réélu avec une majorité écrasante. Evelyne Reese (Langevin), Gerry Ducharme (Seine Valley) et Al Ducharme (Glenlawn) ont été confirmés dans leurs fonctions.

Dans le quartier University, le conseiller sortant, John Angus, n'a pas eu de problèmes non plus.

Mais celui qui n'a absolument pas eu à trembler l'ombre d'un instant, c'est le maire Bill Norrie, qui a été très rapidement déclaré réélu. Il s'est aussitôt empressé de souligner qu'il disposait ainsi d'un mandat fort quand il discutera avec les gouvernements fédéral et provincial. Une déclaration logique puisque le maire avait souligné dans sa campagne la nécessité, selon lui, d'un maire indépendant des partis politiques pour servir au mieux les intérêts de la ville.



Guy Savoie

Jeunes et suicides

Le nombre de jeunes qui veulent se suicider augmente et leur âge baisse. Le directeur de Klinic, un centre de prévention et de conseil en matière de suicide, note que six appels l'an dernier venaient de jeunes de 6 à 10 ans. Selon John Briere, les abus physique et sexuels, ainsi que l'hostilité ou le manque d'affection au sein de la famille sont les causes principales de ce problème.

Le capitaine John Moore de l'Armée du Salut estime que 5 pour cent des appels que reçoit son bureau d'intervention en cas de crise ou de suicide lui viennent d'enfants. Selon lui, même la peur de rater un examen scolaire est devenue la cause de pensées suicidaires.

Inflation et faillite

Le taux d'inflation national en septembre est demeuré stable à 5 pour cent alors que le taux d'inflation à Winnipeg a augmenté de 1 dixième d'un pour cent par rapport à août pour atteindre 6 pour cent. Statistiques Canada indique que des augmentations dans le coût des cigarettes, des boissons alcoolisées, des frais de scolarité, des meubles, de certains vêtements pour dames, et des carburants ont contribué à l'inflation à Winnipeg. Cependant, ces majorations ont été contrées par des prix plus bas pour les légumes et les fruits frais, la viande et les tarifs aériens.

Par ailleurs, le nombre de maisons d'affaires ayant déclaré faillite durant les neuf premiers mois de cette année a diminué considérablement par rapport à la même période l'an dernier. Il est passé de 291 à 211. Pour ce qui est des faillites personnelles, la réduction a été moins marquée cependant: le nombre est passé de 815 à 780.

Problèmes pour la Fondation

Le dîner bénéfice annuel organisé par la Fondation de recherche de l'Hôpital Saint-Boniface connaît un problème cette année. L'événement, qui se déroulera le 6 novembre au Centre des congrès, ne semble pas intéresser autant de personnes que le souhaiteraient les organisateurs.

Le problème? Les quatre invités d'honneur, des docteurs manitobains de réputation internationale, ne sont pas connus du grand public, qui était habitué, durant les dernières années, à écouter des personnes aussi populaires que Mère Thérèse de Calcutta ou encore la femme de l'ancien président des USA, Jimmy Carter.

Le dîner bénéfice est l'occasion choisie pour remettre aux récipiendaires le Prix international décerné par la Fondation de recherche de l'Hôpital Saint-Boniface. Les quatres docteurs honorés seront: Henry Friesen, Lyonel Israels, Frank LaBella et Alec Sehon.

Par ailleurs, l'Hôpital de Saint-Boniface vient de recevoir une subvention fédérale de 250 000$. L'argent permettra de rénover et d'agrandir la bibliothèque de l'école des infirmières. On entend également aménager une pièce dans laquelle les étudiantes pourront faire des exercices physiques.



Le Dr Alec Sehon, expert en immunologie. L'un des quatre invités du dîner bénéfice.

Bilan à Churchill

La saison d'expédition s'est terminée au port de Churchill. Cette année on a exporté plus de grain que l'an dernier. Le volume d'exportation des demeuré en dessous du record établi dans ce secteur en 1976. 23 navires ont utilisé le port depuis le mois d'août. On y a chargé 622 000 tonnes métriques de grain, soit 45 000 tonnes de plus que l'an dernier. En 1976, on avait exporté 735 000 tonnes. En annonçant ces chiffres, le ministre responsable de la Commission canadienne du blé a fait appel aux provinces des Prairies afin qu'elles fassent une plus grande utilisation de ce port.

70 pour cent d'avortements

Les écoles secondaires devraient avoir des cliniques de santé pour faciliter l'achat de contraceptifs sans ordonnance par les adolescents.

C'est l'avis de l'ancien président de Planned Parenthood of Manitoba, le gynécologue Richard Boroditsky, qui parlait récemment à Winnipeg dans le cadre de la conférence de l'Association des conseillers d'écoles du Manitoba. Il indiquait qu'environ 100 adolescentes par semaine tombent enceintes, dont 70 en moyenne subissent un avortement thérapeutique. Le docteur a précisé que seulement de 8 à 15 pour cent des adolescentes ayant une activité sexuelle avaient recours à une forme quelconque de contrôle des naissances.

Lettres à LA LIBERTÉ

Jacques Cartier un Français

Nous sommes des étudiants de l'école Lacerte et nous sommes au courant de l'article 23. On a vu l'émission Télé-point, le 28 septembre, et on est touché de voir tellement d'Anglais contre le français au Manitoba. On pense que les Français se battent très bien.

Notre opinion est que le Manitoba doit être bilingue. Il y a beaucoup de personnes qui n'aiment pas le français parce qu'ils sont jaloux de ne pas parler le français.

Jacques Cartier a découvert le Canada il y a longtemps, mais rappelons-nous qu'il était un Français. La plupart des voyageurs et des explorateurs étaient des Français.

Daniel Lemoine, Joel Roy
Saint-Boniface, le 4 octobre 1983

Faire leur part aussi!

M. le rédacteur,

Nous, des étudiants de la 8e année de l'école Lacerte, vous écrivons notre opinion à propos l'article 23 de l'Acte du Manitoba.

Notre opinion est que le bilinguisme est obligatoire pour nous, les Franco-Manitobains. Nous avons appris la langue anglaise et l'avons utilisée et respectée comme la nôtre, mais elle n'est pas la nôtre! Les Anglais pourraient faire leur part et apprendre et respecter le français.

Nous avons l'émission française "Télé-point". Elle nous a informé sur la lutte des Franco-Manitobains pour le bilinguisme au Manitoba et nous vous remercions pour votre aide dans cette lutte. Et nous vous promettons que nous, la future génération, allons continuer cette lutte et épanouir le français au Manitoba.

Richard De Gagné, Patrick Neveux
Saint-Boniface, le 5 octobre 1983

Allô! Je m'appelle...



Carole Freynet



Diane Labossière



Angèle Marion



Annette Hacault

Dans les prochains jours, les onze téléphonistes continueront à contacter les 11 000 abonnés de La LIBERTÉ au Manitoba.

Soyez prêts! Dites OUI à vos rendez-vous hebdomadaires!

- *Tous les souscripteurs ont une chance de gagner un voyage pour deux au Canada, gracieuseté de CP AIR et de D'Eschambault,* ***à condition qu'ils envoient leur contribution avant le 10 novembre 1983****.*
- *Les noms des personnes qui contribuent 15$ et plus seront publiés dans La LIBERTÉ.*
- *Des reçus pour les impôts seront remis pour les contributions de 30$ et plus.*
- *L'objectif de cette année est de 70 000$!*
- *Une enveloppe pré-affranchie a été insérée dans la livraison de La LIBERTÉ de la semaine dernière pour faciliter la tâche des souscripteurs. Vous n'avez qu'à y glisser votre chèque et étiquette d'abonné*
- *Vous continuez à recevoir un journal provincial de qualité, en français, à chaque semaine!*

La LIBERTÉ c'est encore l'événement de la semaine!

LE FILM DE LA SEMAINE



"Bonheur d'occasion"

L'histoire passionnée, par Gabrielle Roy, d'un triangle amoureux qui habite le quartier Saint-Henri de Montréal en 1940. C'est une réalisation de Claude Fournier, avec Marylin Lightstone et Mireille Deyglun.

Au cinéma Garrick (non recommandé aux enfants).

L'HEBDO-PALMARÈS

Le palmarès français et anglais de la semaine de **Sept heures bonhomme** de Radio-Canada et **Québec Rock** passe à l'antenne de CKSB lors de l'émission **Pulsation**.

Du côté français:

1/1 · **Bill**
Crash
2/4 · **Lucien Francoeur**
Wet Job
3/5 · **Michel Rivard**
Rumeurs sur la ville
4/2 · **Bernard Lavilliers**
Idées Noires
5/3 · **Richard Gotainer**
La ballade de l'obsédé
6/7 · **Claude Dubois**
L'esprit me guette
7/6 · **Jacques Higelin**
Lobotomie-autonomie
8/11 · **Savoir Faire**
Scandale
9/8 · **Terapi**
Rock'a'tchouka
10/10 · **Rose Laurens**
Africa

Du côté anglais:

1/1 · **Tears for Fears**
Pale Shelter
2/3 · **Big Country**
In a big country
3/5 · **The Payolas**
Never said I loved you
4/3 · **The Moody Blues**
Sitting at the wheel
5/2 · **Talking Heads**
Burning down the house
6/6 · **The Motels**
Suddenly last summer
7/4 · **The Police**
King of pain
8/13 · **Parachute Club**
Rise up
9/11 · **Jackson Brown**
Lawyers in love
10/12 · **Minor Detail**
Canvas of life

(Le premier chiffre correspond à la place au palmarès cette semaine; le deuxième à celle de la semaine dernière.)



Michel Rivard, autrefois de Beau Dommage, connaît présentement un succès marqué avec son dernier microsillon, "Sauvage". Pendant le mois d'octobre, sa chanson "Rumeurs sur la ville" a grimpé de la 8e à la 3e place à l'HEBDO-PALMARÈS.

LE CARNET CULTUREL

La guerre d'Espagne sur Osborne

Deux vieux vétérans de la guerre civile d'Espagne se rencontrent quarante ans plus tard. Plus tellement en contact avec la réalité, ils relatent des drôles d'histoires de guerre...

Voilà un résumé de la première production, de cette année, du Prairie Theatre Exchange: **Playing the Fool**.

Dans la distribution de cette oeuvre, qui a déjà fait la tournée du Canada, on retrouve, dans le rôle principal, un comédien qui joue dans le film "Strange Brew": Len Doncheff.

Au théâtre Gas Station jusqu'au 13 novembre.

Bilbo sera à Saint-Boniface

"Un spectacle d'une splendeur aussi qualitative, peut représenter son pays n'importe où avec la certitude de s'attirer les meilleurs hommages," estime la journaliste Thérèse Beaulieu de **l'Écho.**

Elle parlait de la production "*Bilbo le Hobbit*" du **Théâtre sans fil**. Bien entendu, il s'agit d'une adaptation pour la scène de ce conte fantastique de Tolkien, qui présente un *hobbit* qui aurait préféré fumer sa pipe confortablement et ne rien vivre de trop bouleversant. Mais la vie, même pour les *hobbits*, est souvent remplie d'aventures inattendues...

48 marionnettes

Le **Théâtre sans fil**, troupe québécoise de théâtre de marionnettes pour adultes, mettra plus de 48 marionnettes en scène. Certaines seront de douze pieds de haut! La musique et les éclairages sont conçus pour donner une touche de magie à ce spectacle.

Le 3 novembre au Collège universitaire de Saint-Boniface.

LE CALENDRIER

Jeudi 27

- L'Alliance française fêtera son centenaire avec Gerry et Ziz au Elmhurst Country Club, à 18h30.

- Le Canot du Festival du Voyageur mettra en vedette "Les Boss" du jeudi au samedi. Soulignons qu'une soirée d'Hallowe'en est prévue pour le samedi soir.

- La réunion annuelle du Cercle Molière aura lieu au Foyer du CCFM à 12h00.

Vendredi 28

- Les Scouts du Canada tiendront un stage, "50 ans, ça se fête", du vendredi au dimanche au Collège universitaire de Saint-Boniface (233-4324).

Samedi 29

- Un thé-bazar se tiendra chez les Soeurs de la Prestation, au 415, avenue River, pour le club River Haven Seniors, entre 14h00 et 19h00.

Dimanche 30

- Le pianiste de jazz Knut Haugsoen sera en concert à la Galerie d'art de Winnipeg à 14h00.

Lundi 1

- La première de "Playing the Fool" sera présentée au théâtre Gas Station, à 20h00.

Mardi 2

- Une soirée aura lieu en l'honneur de Robert Bockstael, député fédéral de Saint-Boniface, au Rendez-Vous. Le Secrétaire d'État, Serge Joyal, sera l'invité d'honneur.

Jeudi 3

- Une conférence sera donnée par Mgr Antoine Hacault sur "Y a-t-il un terrain commun entre chrétiens et non-croyants pour le dialogue et la collaboration?", au Collège universitaire de Saint-Boniface, à 19h30.

De la grange à Bach

Répercussion: "Ces magiciens du rythme et de la mélodie, capables de nous faire trouver beau le bruit d'une porte de grange qui s'ouvre, traitent avec respect les maîtres de la musique dans les arrangements qu'ils font de leurs oeuvres," suggère un texte tiré du Nouvelliste, un journal québécois.

Répercussion présentera sans aucun doute un show bien hors de l'ordinaire Comment le dire autrement, quand on annonce un spectacle entièrement composé de percussions: pas moins de 100 instruments seront sur scène.

Pour Robert Lépine, membre de Répercussion, "le spectacle permet de démontrer, et non de dire, ce que peuvent faire ces nombreux instruments de percussion". Au programme: une salsa cubaine, du jazz avec une place pour l'improvisation, du folklore québécois, de la musique de Bach, du ragtime...

Au Centre culturel franco-manitobain, les 4 et 5 novembre.

Roland STRINGER



Répercussion débutera sa tournée de l'Ouest à Saint-Boniface.

Yvon Villarceaux exposera au CCFM

J'aime voir des autres vivre avec mes créations

J'aimerais que celui ou celle qui visite mon exposition reconnaisse la diversité des tableaux et puisse choisir ce que lui plaît. Cependant, je voudrais qu'on respecte la liberté de l'artiste," commente Yvon Villarceaux, qui prépare présentement sa première exposition d'art au Centre culturel franco-manitobain.



"Petites variétés" d'Yvon Villarceaux sera une exposition de tableaux sur le Canada et Haïti.

De la diversité, il y en aura! D'après Yvon Villarceaux, il exposera pour tous les goûts: abstrait, réaliste, cubiste... et même de la sculpture.

"L'exposition au Centre consistera d'une diversité dans le choix des sujets. Rue Portage, rue Aulneau, La Broquerie, Colombie Britannique et Haïti sont tous des sujets que j'ai réalisés," informe Yvon Villarceaux.

Dans cette exposition, on retrouvera un tableau (divisé en deux), qui nous amènera même sur une plage en Floride. Intitulé "Les retombées de la mauvaise balance économique", cet oeuvre fait preuve de l'engagement politique de l'artiste. "J'ai décidé de concentrer le message politique de cette exposition en un tableau qui met en scène des réfugiés haïtiens sur les plages en Floride."

Aussi, Yvon Villarceaux signale qu'il exposera des tableaux que pourront apprécier les enfants. D'ailleurs, l'art pour enfants est un domaine qu'il trouve très exigeant. "C'est si difficile, peindre pour les enfants, quand on est adulte. J'aime Picasso parce qu'il a réussi à le faire."

Natif d'Haïti, on reconnaît dans la touche d'Yvon Villarceaux certains traits qui sont propres à l'art de ces insulaires des Caraïbes: peindre des animaux africains, comme le zèbre, dans un décor haïtien. "Je maintiens cette tradition artistique haïtienne qui se fait toujours aujourd'hui. Toutefois, je peins les animaux de façon réaliste, ce que ne font pas les Haïtiens."

S'il y a un moyen de qualifier le style d'Yvon Villarceaux, il choisit de le qualifier "d'explicatif". "Tout ce qu'il y a dans un tableau offre une explication. Par exemple, un de mes tableaux mélange l'anatomie animale à celle de l'homme, et donc, fait un rapprochement de l'existence de l'homme à l'animal."

Citoyen du monde

Pour Yvon Villarceaux, au Canada depuis déjà plusieurs années, le milieu dans lequel il habite est source d'inspiration. D'où vient la diversité de son oeuvre: Manitoba, Colombie Britannique, Haïti et "qui sait, peut-être un jour la Suède," ajoute cet Haïtien, qui se considère avant tout citoyen du monde.

Sa définition de l'artiste n'a rien de compliqué: "Nous sommes tous des artistes. Il y en a ceux qui pratiquent et ceux qui ne pratiquent pas."

Toutefois, pour ceux qui pratiquent, il y a un obstacle bien connu, mais toujours aussi ignoré par le public: la difficulté de vendre des tableaux. "On ne réalise pas qu'il est nécessaire de vendre des tableaux pour continuer à produire. Que les gens doivent acheter mes tableaux si je veux continuer à vivre de la peinture."

"Je tiens aussi à dire que je vends mes tableaux parce que j'aime voir d'autres personnes vivre avec mes créations."

Au Centre culturel franco-manitobain du 2 au 20 novembre.

Roland STRINGER

REPÈRES

Sympathies multiculturelles

Le ministre des affaires culturelles Eugene Kostyra a indiqué la sympathie du gouvernement néo-démocrate au sujet des demandes formulées par l'Association manitobaine pour la promotion des langues ancestrales (AMPLA) lors d'une réunion le 22 octobre, à laquelle près de 300 membres d'associations multiculturelles participaient.

L'AMPLA, par l'intermédiaire d'un amendement à l'article 23, demande des droits et non des privilèges en matière d'éducation dans les langues ancestrales. Au cours des jours précédant le vote référendaire organisé par la ville de Winnipeg, l'AMPLA a effectué un travail de sensibilisation auprès des groupes multiculturels, les enjoignant de voter NON.

11 groupes subventionnés

Dans le cadre du programme de subventions multiculturelles, le ministère des affaires culturelles vient de distribuer près de 262 000$ à "79 organisations ethnoculturelles et groupes franco-manitobains".

Les groupes francophones sont les suivants: Les Blés au Vent (1 300$), Danseurs de la Rivière-Rouge (11 500$), Le 100 Nons (9 127$), Alliance Chorale Manitoba (6 000), Centre d'Études franco-canadiennes de l'Ouest (4 000$), Comité culturel de Somerset (1 100$), Comité culturel de Saint-Léon (990$), Comité culturel de Saint-Claude et Haywood (1 010$), Comité culturel Notre-Dame-de-Lourdes (1 311$), Centre culturel et Coopératif de Sainte-Anne-des-Chênes (5 400) et le Comité culturel de La Broquerie (4 380$).

L'avenir s'annonce plus encourageant pour les fermiers

"Une amélioration modérée mais réelle" s'annonce pour les fermiers du Manitoba prévoit Fernand Paquin, le patron de la Direction économique du ministère de l'agriculture provincial. Avec un point plus noir: le boeuf.

Les raisons de cet optimisme pondéré? L'économie est meilleure, la production se stabilise et les prix s'améliorent tranquillement.

De fait, les spécialistes envisagent une consolidation des prix aussi bien pour les céréaliculteurs que les producteurs de porcs. Seuls les producteurs de boeuf ne semblent pas pouvoir attendre grand chose pour l'an prochain.

D'ailleurs ceux qui protestaient voilà un an lors de la mise en place du Plan de stabilisation du boeuf ne se font plus entendre: il manque actuellement cinq millions de $ dans le Fonds de stabilisation.

Conclusion: "Au Manitoba, on produit le boeuf à perte," indique Fernand Paquin. "Le consommateur devrait payer plus cher." Cette année, 100 livres de boeuf de boucherie sont vendues 59$60 et devraient se vendre 61$ l'année prochaine. Pour le boeuf d'engraissement, les chiffres sont encore moins encourageants: 69$80 en 1983; 67$ en 1984.

Baisse de rendement

Deux facteurs essentiellement pour expliquer la situation. D'une part, les mauvaises conditions climatiques ont forcé des producteurs de boeuf américains à se débarrasser d'une partie de leur troupeau. D'autre part, la demande pour le boeuf est relativement faible à cause de la concurrence de viandes à meilleur marché.



Fernand Paquin, du ministère de l'agriculture.

Le porc est l'une de ces viandes. Si les prix du porc sont bas, c'est à cause de la forte production américaine qui arrive présentement sur le marché. Et c'est parce que les producteurs de porc américains ont décidé de réduire assez sensiblement leur production que les producteurs de porc manitobains devraient d'en tirer à bon compte l'an prochain.

Pour avancer un chiffre, les experts estiment que les cent livres de porc manitobain tourneront autour de 75$ d'ici l'été 84, contre 64$ actuellement.

Soit dit en passant, le Plan de stabilisation du porc fonctionne bien. À tel point que le ministre de l'agriculture, Bill Uruski, s'est récemment félicité de "l'efficacité" du Plan à stabiliser les revenus des producteurs. La participation annuelle du gouvernement au Plan se chiffre à environ un million et demi par an.

Côté céréales, les spécialistes s'entendent généralement pour parler d'une bonne récolte, étant entendu que la récolte de l'année dernière est considérée comme très bonne. Les rendements, en moyenne, ont baissé de 20 pour cent par rapport à 1982, notamment pour le blé (de 2 287 kg à l'hectare en 82 à 1 836 kg/ha en 83).

B.B.



5 x Kerbrat

Cinq générations de la famille Kerbrat à Saint-Laurent.

Assis, de gauche à droite: l'arrière-grand-mère, Marie Anne Kerbrat (née Lavoie), portant l'arrière-petit-fils, Justin Carrière et la mère, Louise Carrière (née Abgrall).

Debout de gauche à droite: la grand-grand-mère, Anna, mariée Perrault (née Kerbrat), la grand-mère, Denise Abgrall (née Perrault).

Saint-Joseph

Calendrier

Le 5 novembre: Soirée canadienne, à 20h00, en la salle Saint-Martin, en vue de fêter le 10e anniversaire du comité culturel de Saint-Joseph. Il y aura, entre autres: danses carrées, chants, lunch, etc. S'adresser au 737-2229 pour les billets.

Les 30 octobre et 6 novembre: Cours pour couper les cheveux chez Lucille Sarrasin, donné par Nicole Rémillard.

Les 6 au 10 novembre: Retraite paroissial.

Saint-Georges

L'actif de la caisse: + 188 000$

Trente-six nouveaux membres se sont joints à la caisse depuis la dernière assemblée annuelle.

La 41e assemblée de la caisse populaire a eu lieu à la salle McDougall, le 11 octobre 1983, sous la présidence de Sylvio Chèvrefils.

L'actif a augmenté de 188 082$ pendant l'année. La caisse a participé au Concours international des Jeunes, organisé pour les étudiants de la maternelle à la 6e année. Marnie Tardiff, 5 ans, fille de M. et Mme Roger Tardiff, de Powerview, a gagné un trophée comme prix régional.

Les directeurs ont encouragé l'éducation des dirigeants et de la directrice cette année en leur permettant d'assister à diverses sessions d'études.

Le comité de crédit a tenu 34 réunions et a fait des emprunts pour une valeur de 229 400$ à 47 emprunteurs. Michel Bouvier est le président de ce comité.

Annette Viallet, de Powerview, a été élue directrice. Elle remplace Maria Dupont, qui était à ce comité depuis plusieurs années.

Emmanuel J. Bouvier a été nommé représentant de la caisse à la réunion annuelle de la Fédération des caisses populaires du Manitoba. Monique Hawranik (Dupont) est la gérante depuis juin 1980.

Emmanuel J. BOUVIER

L'avocat de Dieu

Claude Blanchette ne porte pas le collet romain, roule avec joie en moto et parle de ses convictions avec une passion tranquille.

Voilà maintenant trois ans que Claude Blanchette a accepté d'assurer hebdomadairement une chronique à caractère religieux dans La LIBERTÉ. Ce travail, il l'a assumé bénévolement.

Bien que Claude Blanchette sera aux études à Rome pour deux années, il a décidé de continuer à livrer chaque semaine des pensées.

Deux soucis principaux ont toujours animé l'auteur des *INTERROGATIONS* au fil des semaines: "parler de Jésus à l'homme et à la femme de chez nous" et "questionner à partir de la réalité vécue de chez nous, pour que les gens réfléchissent, se former des idées".

Parfois cependant, il avoue que c'est "le simple plaisir d'écrire" qui a motivé les *INTERROGATIONS* qui offraient une dimension poétique.

Claude Blanchette est à Rome depuis la fin de septembre "dans le but de mieux servir les communautés religieuses... Je ne m'en vais pas étudier pour moi," a-t-il expliqué.

Avant son départ, nous l'avons rencontré pour dessiner un portrait de ce curé pas tout à fait comme la majorité des autres.

Un portrait qui s'esquisse au fur et à mesure qu'il évoque le célibat, la tolérance, la soumission et bien d'autres sujets qui préoccupent cette "communauté des croyants" à laquelle il croit tant...

Il s'agit de redécouvrir la tolérance

Longtemps, Claude Blanchette a voulu devenir avocat. Il est ce que l'on appelle communément une vocation tardive. Sa demande pour rentrer au Grand Séminaire de Québec, il la soumet à 23 ans, en 1970, alors qu'il enseigne l'anglais à Ouagadougou en Haute Volta...

"L'idée d'un engagement me trottait dans la tête. Mais durant mes années au Collège universitaire de Saint-Boniface (1965/68), je me sentais encore trop jeune pour prendre une décision."

C'est l'Afrique qui aura une influence déterminante sur l'avenir de ce Manitobain d'adoption, né à Vawn, une petite bourgade dans le nord de la Saskatchewan.

"Les Africains ne sont jamais pressés. Ils ont du temps pour la personne. En ayant le temps de penser, de méditer dans le silence des grandes nuits africaines, j'ai découvert tout un aspect de ma personne: le goût du silence et de la solitude."

Pour lui, c'est aussi des moments de doute, quand "tu creuses la vérité et la personne".

Parmi les quelque 80 prêtres actifs du diocèse de Saint-Boniface, une douzaine ont été formés selon les modalités instituées par Vatican II. Claude Blanchette a été un des premiers du diocèse à suivre un stage de pastorale de deux années.



"On ne comprendra jamais parfaitement. L'erreur du passé, c'est d'avoir pensé d'avoir tout compris..."

"Aujourd'hui, la formation au sacerdoce est plus personnalisée. Ça fait un homme probablement mieux adapté aux besoins des gens d'aujourd'hui. Le stage pastoral permet aussi de bien vérifier sa vocation."

Cela ne crée pas saint

De réfléchir, par exemple, à la question du célibat... "Ça fait partie de la tradition de l'Église catholique romaine. Pour comprendre le célibat, il ne faut pas partir de l'idée d'une privation, mais de voir le célibat comme un don de sa personne. Ce n'est qu'à ce niveau que le célibat a un sens."

"Mais cela ne te crée pas saint pour autant. Ça témoigne que le Christ peut remplir ta vie totalement, qu'il y a moyen d'aimer et d'être aimé de façon différente. Je réagis toujours violemment quand on fait du célibat un piédestal."

"Ma raison d'exister, c'est aimer. Et je ne peux pas aimer sans aimer comme Dieu aime et sans prendre conscience qu'Il m'aime. Tout est là. Quand j'aime, ou me sens aimé, je crois fermement que ça dépasse l'ici et le maintenant."

D'où l'acte de foi de Claude Blanchette: "Pour être catholique, il faut accepter ce que l'Église enseigne. Avec le temps, on a changé les mots, la façon de l'exprimer. Mais la vérité elle-même n'a pas changé."

Cheminer vers la vérité

"Nous croyons que Jésus Christ nous a tout dit. Mais la compréhension entière de Jésus Christ est quelque part en avant... On ne comprendra jamais parfaitement... L'erreur du passé, c'est d'avoir pensé qu'on avait tout compris, en gelant tout dans des formules stéréotypées. Aujourd'hui, on accepte de cheminer vers la compréhension de la vérité."

Ce qui l'amène à préciser: "Il est vrai que l'Église pré-conciliaire, dans le passé, a été très intolérante. On ne gagne rien à nier ce fait et à nier le fait qu'elle continue à nous influencer. Ceci dit, il s'agit d'assimiler ce passé et de redécouvrir la tolérance. Et qui dit tolérance, dit accepter un point de vue autre que le mien."

Aussi, "il ne faut pas se surprendre que dans le clergé, il y a des niveaux de tolérance variable. Au grand plaisir de certains chrétiens qui s'amusent à nous le mettre sous le nez: *tel prêtre a dit cela; tel prêtre a dit ceci... Où est la vérité?* C'est pourquoi existe l'évêque, le garant et la vérité."

"Il faut comprendre que croire, c'est-à-dire adhérer à la personne de Jésus Christ telle que révélée dans l'Évangile, ne signifie pas perdre son individualité."

Bernard BOCQUEL

Winnipeg

Un programme plein de surprises

C'est avec Gerry et Ziz qu'une centaine de personnes ont assisté à un spectacle organisé par le comité culturel de Winnipeg, le 22 octobre.

Plusieurs membres de l'assistance se sont montrés intéressés aux projets du comité et le succès de cette première tentative promet pour l'avenir de la paroisse du Sacré-Coeur.

En l'honneur de nos deux anciens copasteurs, les pères Dominique Kerbrat et Albert Lafrenière, un thé aura lieu dimanche le 20 novembre de 13h00 à 17h00. Nous profiterons de cette occasion pour souhaiter la bienvenue à l'abbé Louis Laurencelle.

Chaque famille peut participer à la fête en offrant des sandwichs ou des petits gâteaux. Pour plus de renseignements, téléphonez à Rose Boulet au 774-5863.

Invitation spéciale aux anciens paroissiens, amis et à toute personne qui désire se joindre à nous. On présentera un programme varié plein de surprises.....

Odette JOBIN



"Dans l'Eglise, il y a de la place pour beaucoup de tendances, toutes sortes de types de personnes. C'est très beau. C'est très bon."

On ne peut être catholique seul sur une branche

"Vatican II a rappelé la vérité fondamentale que l'Église, c'est le peuple de Dieu. Alors qu'avant, on avait tendance à définir l'Église en termes de structures. Et ça, ce n'est pas encore rentré dans les communautés."

Claude Blanchette pense qu'on "n'a pas encore mis en oeuvre le centième de la pensée théologique" de Vatican II, cette grande remise à jour que l'Eglise catholique avait entreprise en 1963 sous l'impulsion du pape Jean XXIII.

Ce qui tient particulièrement à coeur à l'auteur des **INTERROGATIONS**, qui est un pur produit de la pensée issue de Vatican II, c'est la construction d'une communauté chrétienne.

"L'Eglise, c'est la communauté des croyants. L'Eglise, depuis Vatican II, est appelée à se prendre en main. Dans cette Église, la structure est au service de la communauté. On aura toujours besoin de prêtres, mais si chacun vivait pleinement sa vocation à l'intérieur de la communauté, l'Eglise serait transformée de l'intérieur. L'Eglise arrêterait d'être perçue comme l'affaire des prêtres et des soeurs."

Pour bâtir cette communauté, le rôle de la liturgie est bien évidemment très important. Surtout que Vatican II a permis à chaque communauté de "célébrer Jésus Ressuscité dans ce qu'elle est, selon sa culture, son mode d'expression".

Selon le modèle de la soumission

Cette communauté devrait d'abord se retrouver dans la célébration de l'Eucharistie, car "c'est la nourriture réelle de la communauté. L'Eucharistie bâtit la communauté, construit l'Eglise".

Alors, "aller à la messe à Pâques et à Noel, c'est plutôt pour un besoin ou des raisons personnelles. Parce qu'aller à la messe deux fois par année, c'est pas ça qui va aider à bâtir une communauté.

Le sens du rassemblement dominical ce n'est pas de faire pratiquer, de faire observer un rite à des gens. Le but, c'est d'offrir à la communauté cet heureux événement de la présence vivifiante de Jésus Christ au milieu d'elle; présence devenue réelle avec le pain et le vin partagés avec la parole proclamée et dans le rassemblement lui-même.

Il s'agit "d'entrer en relation personnelle avec non pas un dieu nébuleux et vague, mais le Dieu Père, Fils et Esprit. Et c'est une aventure incroyable que de se savoir aimé par ce Dieu. Car ce n'est pas un Dieu qui écrase, mais qui donne un élan; pas un Dieu qui fait peur, mais qui permet de croître."

"Malheureusement, on en fait encore trop un magicien, un solutionneur de problèmes, quelqu'un qui va taper sur les doigts si on fait quelque chose de travers."

Claude Blanchette en profite pour réfuter l'idée que la religion catholique est une croyance de soumission. "Historiquement, le catholicisme a été vécu comme une religion de soumission. Mais c'est une religion pour les audacieux et les courageux. Car il faut que l'individu baptisé se lève et marche, se prenne en main et devienne responsable de ceux qui l'entourent.

Evidemment, il y a encore des prêtres et des catholiques qui vivent selon ce modèle de soumission."

Mais l'auteur des *Pensées* prend cela avec philosophie, si l'on peut dire. "Dieu est plus patient avec nous que nous le sommes avec nous-mêmes. Il veut qu'on soit des pèlerins. S'il a voulu nous donner un fils, c'est pour qu'on conserve le goût de marcher. Donc aussi de trébucher. Je crois fermement que Dieu ne nous a pas créés parfaits, mais créés en marche vers la perfection. Et c'est Dieu lui-même qui nous donne espace de manoeuvre pour y arriver."

En n'oubliant pas qu'on "ne peut être catholique seul sur une branche. Il faut faire partie d'une communauté de croyants".

B.B



Félicitations et meilleurs voeux
Celanire et Adelard Fillion
de Saint-Jean-Baptiste, à l'occasion de leur 50e anniversaire de mariage

Pour célébrer cet heureux évènement, tous les parents et amis sont invités à se joindre aux jubilaires et leur famille pour assister à la messe spéciale qui sera célébrée en l'église de Saint-Jean-Baptiste à 19h30 le samedi soir 12 novembre.

Tous sont bienvenus par la suite à "une soirée de danses du bon vieux temps" qui aura lieu à la Salle du Centenaire à partir de 20h30.

Pour plus d'informations, ou pour vous procurer des billets pour la soirée, veuillez contacter Aline à Winnipeg au 257-2570 ou Guy à Saint-Jean-Baptiste au 758-3340.

Le CUSB prend de l'avance au volleyball

On passe, on frappe et on fait un point! Non, ce n'est pas Danny Gallivan qui décrit une partie de hockey en français. C'est plutôt ce qui se produit très fréquemment chez les deux équipes de volleyball au Collège universitaire de Saint-Boniface.

Avec deux tiers de la saison régulière derrière eux, les équipes masculine et féminine sont en tête de leur ligue formée d'équipes des collèges mennonites d'Otterburne, de Winkler, de Steinbach et plusieurs de Winnipeg

Ce succès est dû en partie à l'arrivée de quelques athlètes du Québec. Avec les sportifs des environs de Saint-Boniface, ils réussissent à dominer leurs adversaires

Samedi 22 octobre, il y a eu un tournoi de sept écoles au gymnases au CUSB où des matchs consistant de deux parties chaque ont été disputés. L'équipe des gars, menée par Claude Paquin, ancien joueur de l'Université du Manitoba et maintenant entraîneur-joueur, n'a perdu que trois parties au cours de la journée. Notons l'excellent jeu de Georges Gélinas et de Denis Talbot, deux nouveaux du Québec

Chez les filles, entraînées par Georges Gélinas, on a constaté le même degré de supériorité. Suivant l'exemple de Chantal Fréchette, originaire de Saint-Boniface, et de Nathalie Dupont, une attaquante québecoise, le restant de l'equipe a pu maintenir un niveau eleve de jeu. Sur 12 parties, elles en ont perdu que 3

Bien sûr, un tel succès ne vient pas sans effort. Il est rare d'entrer dans le gymnase sans voir une des equipes qui s'exerce ou de remarquer un ou deux joueurs qui s'amusent à se passer un ballon de volleyball

Sans effort?

Mais en dépit des longues pratiques, les athlètes se rendant compte du coût de la victoire, ne se plaignent pas. En effet, les joueurs adorent l'attitude détendue et informelle associée aux deux équipes. Ce n'est pas la discipline rigide et autoritaire que l'on retrouve dans les grandes universités qui, coûte que coûte, se sentent obligées de gagner

Au CUSB, on retrouve et la détente et la victoire. Si on voit Fernand Grégoire, directeur sportif de l'institut, se promener en souriant, on n'a plus à se demander pourquoi!



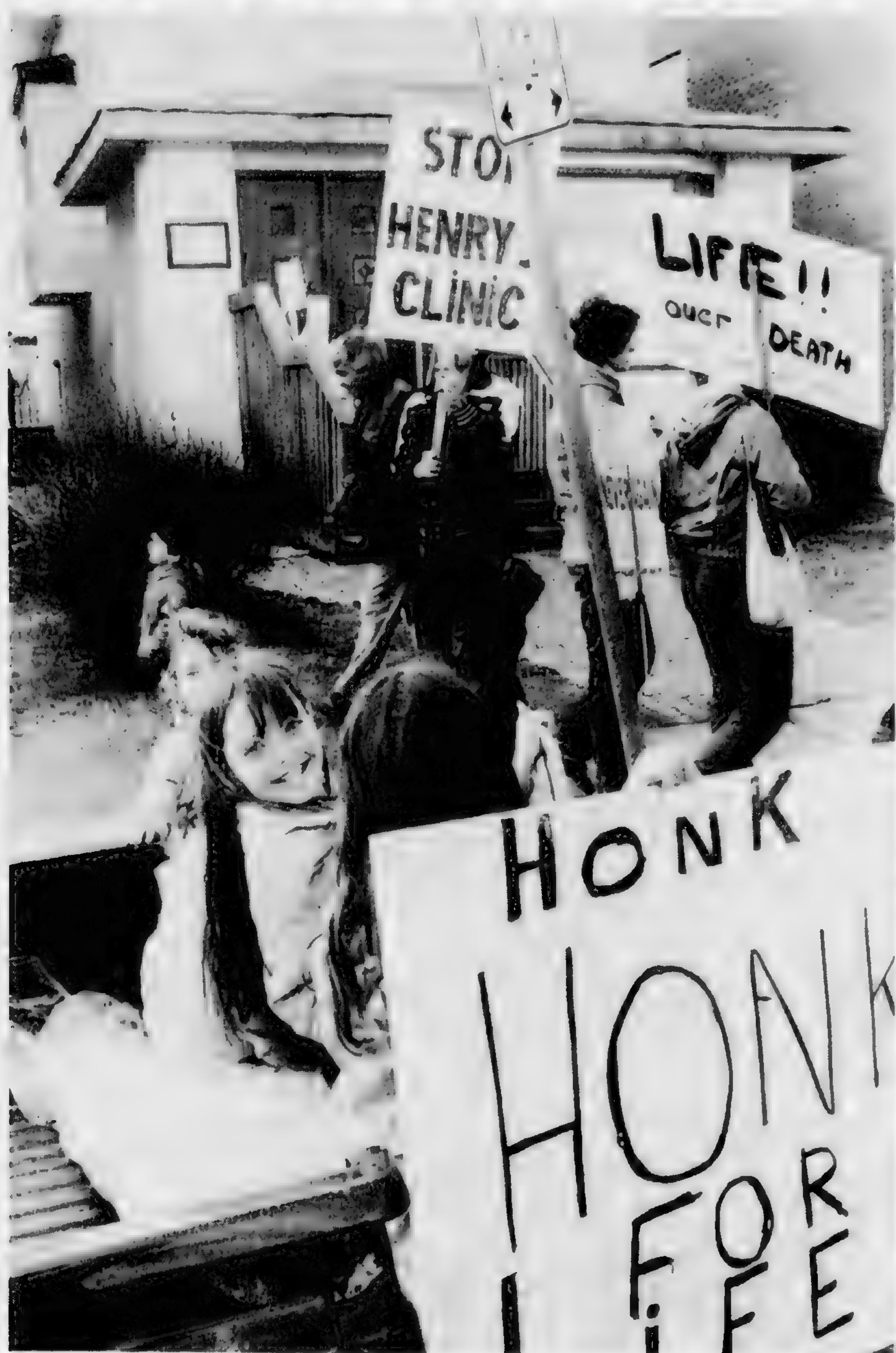
C'est l'esprit d'équipe qui fait la différence.

Mais si on parle du soccer à Fernand Grégoire, le sourire deviendra peut-être un peu forcé. Cette année était censée être celle de l'équipe de soccer au CUSB. En dix matchs en 1983, elle n'a subit la défaite qu'une fois

Les joueurs se sont rendus à Otterburne, mardi 25 octobre, où ils ont affronté le Winnipeg Bible College, l'école championne. Les buts de Raymond Vrignon et de Mayur Raval, en plus d'un match superbe de la part du gardien Rossel Marion, n'ont pas été suffisants. La frustration s'est manifesté sur plusieurs visages après une défaite par le pointage de 3 à 2.

Georges VERMETTE

L'événement de la semaine!



L'événement de la semaine, vendredi 13 mai dernier, c'était l'ouverture controversée de la clinique d'avortements du **Dr Henry Morgentaler**, rue Corydon à Winnipeg.

Ne manquez pas vos rendez-vous hebdomadaires: les **Lettres à La LIBERTÉ**, les **SOLIDES**, l'**OPINION**, les dossiers et les commentaires sur l'actualité, et **Cayouche**!

LA LIBERTÉ

Les Bombers sont en finales, encore!

Les frissons que peut donner monsieur H

Pauvres abattus de la semaine dernière! Ces Dieter Brock et Warren Moon (évidemment, John Hufnagel ne fait plus partie de ce groupe) qui sont obligés de jouer une espèce de poker en plein air devant des dizaines de milliers de fans exigeants.

Rien à faire. Le jeu de hasard national, le football, surtout en octobre et novembre ouvre la porte aux plus superstitieux Comment comprendre autrement celui qui fait le signe de croix après avoir mis les *shoulder pad*, quelques secondes avant de demander son gilet sur lequel est cousu le numéro qui date de ses jours de hockey "sur le crique"?

Avec un sport aussi imprévisible que le football, il faut être superstitieux. Le hasard joue pour tellement qu'on ne peut faire autrement. Croire en la Providence est aussi conseillé.

Car après tout, ce n'est pas facile de comprendre pourquoi, à la fin octobre, une paire de béquilles viendront s'ajouter au costume d'Hallowe'en de Willard Reaves Ou encore, de saisir pourquoi l'échange de Nickie Hall (maintenant dans un hôpital aux États-Unis) pour John Hufnagel (qui court mal mais peut au moins compter sur les mains d'un James Murphy ou de Joe Poplawsky) a assuré aux Bombers la deuxième place dans la division de l'Ouest

Drôle de sport, quand on soupçonne que le hasard est le véritable quart-arrière qui lance les dés aux pieds de ces professionnels. Particulièrement à la fin de l'automne lorsqu'on a l'impression d'empoigner une bouteille de javel avec les doigts engourdis

D'accord, un ballon glacé n'est pas la fin du monde. On peut toujours se sauver d'une certaine douleur en se coupant les ongles avant la partie. Et évidemment, d'avoir recours au ruban adhésif comme seuls les joueurs de football savent le faire Toutefois, on ne peut jamais se sauver du hasard, de ce concours de circonstances qui prend des billets de saison dans tous les stades du pays

Quand on gagne, on remarque moins sa présence. Par contre, si on a gagné plusieurs fois, on sait que ce monsieur H n'est certes pas loin

Si on croit en quelque chose, en Dieu sait quoi, il y a peut-être moyen d'ignorer ce hasard qui fait souvent surface durant les dernières minutes d'une partie. Il faut dire que cela paraît mieux que d'accepter ce hasard. Peut-on demander à Trevor Kennerd de manquer exprès un *field goal* contre Toronto la semaine prochaine pour s'assurer d'avoir les chances en sa faveur lorsqu'il jouera la demi-finale?

Comme l'an dernier?

Hasard ou non, ce qui s'est passé au stade contre Edmonton a certainement redonné la foi à certains dans les Bombers Ils ont réussi à couper le circuit Moon-Kelly-Scott qui a donné régulièrement raison de croire dans le Diable. Et Paul Robson peut maintenant se reposer quelques secondes en paix: chercher Hufnagel de Régina était la preuve d'un bon jugement

D'ailleurs, Paul Robson doit bien être un rongeur chronique d'ongles. Les nombreux échanges qu'il a négociés pendant cette saison font trembler beaucoup plus que les lecteurs de Vic Grant. Brock-Clements, Hall-Hufnagel... de quoi se gratter la tête Bref, Paul Robson tient à voir les Bombers jouer en novembre, voire même fin novembre

Voilà maintenant que le gérant des Bombers aurait dépisté un remplaçant pour le Skip Walker à nous, Willard Reaves. On s'attendait d'abord à voir revenir à Winnipeg William Miller. Mais le hasard (ou l'argent) a voulu que ce soit James Sykes qui vienne remplacer le défonceur de la défense

Il faut dire que William Miller aurait fait la job. D'ailleurs, il en est un qui doit se rappeler la demi-finale de l'an dernier contre les Eskimos. Quand il faisait -18 Celsius et que le hasard avait fait frissonner les fervents fans des Bombers Un autre qui doit bien se rappeler de la façon qu'avait "bondi le ballon" contre Edmonton est celui qui a fait fureur la semaine dernière: Trevor Kennerd

En tout cas, cette année, la demi-finale sera jouée à Winnipeg. Un facteur en faveur des Bombers. Ce qui ne veut pas dire qu'ils ne seront pas obligés de savoir bien se servir du hasard

Roland STRINGER



Willard Reaves sera remplacé par James Sykes, l'ancienne terreur des Stampeders.

Saint-Norbert

Des activités pour augmenter la clientèle

Voilà près d'un an, le Club Oasis Saint-Norbert Inc. était mis sur pied par les aînés de la paroisse avec un exécutif de dix personnes et une cinquantaine de membres.

Depuis le début, toutes les activités du club se déroulaient à la Salle Perpétuel Secours, et les réunions de l'exécutif chez Albert et Yvonne Rousseau. Le sujet principal à l'étude était de trouver un local pour le Club

C'est le 18 octobre que le projet devenait réalité, lorsque 42 personnes se réunissaient pour l'ouverture officielle du local situé au 3562, chemin Pembina

Si ce n'est qu'une bien modeste salle, voire même un peu étroite, le président du Club, Albert Rousseau, a déclaré qu'il est confiant que ce n'est qu'un début. Il prévoit la participation de tous aux activites prevues afin de faire connaître le Club Oasis et augmenter la clientele

Le président a annoncé que le Club a fait une demande de subventions aupres du gouvernement, en vue de construire, ou d'acheter, un local et de l'aménager pour répondre aux besoins des membres

Il est prévu qu'une campagne de souscriptions sera lancée

Il y eut une partie de cartes et les gagnants étaient les suivants

Pour les dames: le 1er prix, Alphonsine Campeau; 2e prix, Gertrude Bauche; 3e prix, Antoinette Marion

Pour les hommes: 1er prix, Albert Lambert; 2e prix, Léon Cénérini; et 3e prix l'abbé Pierre Gagné

Eugénie FERRÉ

La LFC ramasse plus de 2 300$

La vente remue-ménage organisée par la Ligue féminine catholique, qui avait lieu le 15 octobre, a remporte la somme de 2 366$66

Les gagnants du tirage étaient les suivants: 1er prix, Jeffrey Bobula; 2e prix, Albini Gauthier; 3e prix, Hélène Gagné

Les gagnants du tirage des prix offerts par plusieurs bienfaiteurs de la Ligue: certificat de 10$ offert par la Maison du Disque (Fernande Champagne), certificat de 25$ de la Boutique du Livre (Albert Rousseau), un crucifix de Ida et Emile Sabourin (André Tardiff), une mise en plis de Locks'N'Curls (Michelle Pelland), du salon Chez Denise, une coupe de cheveux (Angèle Lajeunesse), du Cercle Molière, deux billets (Claire Ferré), de John Kenny, une gourde (Marco McDonald) et de Gemma Lagacé, des plantes (Janine Marcoux et Paul Fournier), un ensemble pour bébé (Mathew Doig), deux coussins (l'abbé Pierre Gagné), une statue de la Vierge (Evelyne Godard)

Il va sans dire que le succes de cette activité annuelle de la Ligue lui permettra encore cette année de réaliser les projets tels que: soutien du programme de catéchèse en paroisse, bibliothèque religieuse pour enfants préscolaires, ainsi que plusieurs contributions à des oeuvres de charite

Notre-Dame-de-Lourdes

Les nouvelles officières des Filles d'Isabelle

Les membres des Filles d'Isabelle qui ont été présents à la réunion du 5 octobre ont eu l'occasion de prendre connaissance des nouveaux membres de l'exécutif provincial et ensuite de choisir les nouvelles officières pour l'année 1983-84.

La régente Odile Meyer, représentante de Notre-Dame-de-Lourdes à la réunion annuelle des cercles du Manitoba, a non seulement donné un aperçu de son rapport à cette rencontre, mais a aussi nommé les nouveaux membres de l'exécutif d'état pour cette année, soient: Colette Huot (régente d'état), Anita Catellier (ex-régente d'état), Odile Balez (vice-régente d'état), Armande Marion (secrétaire), Agnes Meyer (trésorière), Berthe Alyer (syndic - trois ans), Anita Poiron (syndic - deux ans), Odile Meyer (syndic - un an).

Le nouvel exécutif pour le cercle Notre-Dame-de-Lourdes est: Odile Meyer (régente), Marie-Anne Dupasquier (vice-régente), Colette Comte (secrétaire financière), Yvonne Marcon (secrétaire trésorière), Lilliane Charrière (secrétaire archiviste), Cécile Grenier (sydic - trois ans), Janine Delaquis (syndic - deux ans), Thérèse Charrière (syndic - un an), Alice Mabon (monitrice), Angèle Augert (gardienne), Huguette Vigier (chancelière), Thérèse Deroche (garde extérieure), Marcelle Magne (garde intérieure), Colombe Chabbert (première guide), Thérèse Fouasse (deuxième guide), Odile Badiou (musicienne), Thérèse Bourrier (porte-bannière), Annette Le Néal (rédactrice).

Denis BIBAULT



Les enfants

d'Adelard et de Dorothée St-Hilaire

invitent parents et amis à assister à un thé en l'honneur du 60e anniversaire de leurs parents. Le thé aura lieu le dimanche 6 novembre de 13h00 à 16h00 au Centre récréatif de Saint-Pierre. Nous demandons votre présence seulement; aucun cadeau s'il vous plaît.

Préparations pour la chasse

L'entraînement annuel sur cibles mobiles aura lieu dimanche après-midi 30 octobre sur le terrain de tir à Notre-Dame-de-Lourdes.

Tous les membres de l'Association de la faune Notre-Dame-de-Lourdes intéressés à s'entraîner en préparation pour la saison de chasse sont invités à se rendre pour cette après-midi de rencontres et de défis

Il n'y aura aucun frais d'inscription. Toutefois, seulement les membres pourront y participer.

Somerset

Un nouveau CA pour la Villa

Seize personnes préposées à la résidence pour les handicapés mentaux se sont réunies le jeudi 13 octobre à l'Institut collégial de Somerset afin d'élire un nouveau conseil d'administration.

Le comité est formé de délégués des Filles d'Isabelle, des Chevaliers de Colomb et du Club des Lions

Élus à la direction nous retrouvons: (président) l'abbé René Touchette, (1er vice-président) Gerry Archambault, (2e vice-président) Louis Beaudin, (secrétaire-trésorière) Lucille Girouard, l'agent de développement communautaire sert d'agent de liaison entre les différents groupes

Evelyne Lafrenière, Carmelle Boulet, Cécile Picton, Edith Labossière, Roger Poiron, Edmond Boulet, Maurice Labossière, Henri Pittet, Georges Ronceray, Garf Lindsay et Rémi Messner occupent les postes de directeurs

Le comité propose de s'incorporé sous le nom "Somerset Villa Inc"

Huguette L. BOULET

Les souscripteurs du 8e Coup de pouce

Robert et Suzanne Lafrenière
Abbé V. Paquette
Jean-Pierre et Lina Noël
André Verrier
Germani et Marcel Robert
Suzanne Chartier
M. Toupin
F. Saurette
Théo Dubois
Roderick J. Thorleifson
Dr Bert DePape
Norwal C. Young
M. et Mme Joseph LeBras
Marie C. Loewen
Noella Rivard
M. Maria F. Tan
Henri Audette
M. Neil Watson
Margaret Gren
Lise Scholl
Mrs. Jean Austin
N. Desorcy
Lucien Boiselle
N. Coleman
Marie Degagné
Kelley Fry
Germain Valcourt
Françoise Scott
Jean et Blandine Dornez
Jeannine Moins
Pauline Conan
M. Guy Chauvière
M. P. E. Roger
Donalda Van Lensden
Henriette Gamby
M. et Mme Roland Pelletier
Jean et Danielle Bélec
M. et Mme Joseph A. Bélanger
M. Alfred Manaigre
Joël W. et M.-M. Cécile Dilay
Robert et Lynne Stanners
Norbert et Marie Bosc
M. et Mme H. Sala
Raymond et Irène Gariepy
Jean et Jeanne Bothorel
Léo et Lorraine Pantel
Mme Alfred Bertrand
Marie Anna Gratton
Napoléon et Madeleine Boulet
M. Mathias Gagnon
M. André Legras
Hubert et Jacqueline Van Kriken
Mme Marie Rose [illegible]
Marie C. Loewen
Carole Diotte et Alain Girardin
Mme L. Levasseur
M. et Mme Gobeil
Mlle Ghislaine Lacerte
Edmond Brodeur
Antonin et Yolande Jacques
Georges et Simone Druwé
Yves et Albertine Lecocq
Alphée et Jeannette Ouellette
Lucien Loh
Lucien Fréchette et famille
Léo et Lisèle LeBlanc
Yvette et Armand St-Godard
M. Emile Desorcy
Rev. J. Bellavance
Mlle Hélène Blais
Gaspard Fontaine
M. et Mme Joseph Poirier
Raymond et Lucienne Yar[illegible]

Mme Aurise Kondziela
Normand et Gisèle Dupasquier
M. Armand Guenette
Alfred et Estelle Fleury
Aimé Guilbert
Mme Allain Van Kriken
Robert et Thérèse Deroche
Georges et Alice Boisjoli
M. Guy Lemoine
Normand et Léonie Boisvert
Cyrille Hébert
René et Aline Courcelles
M. Léo Labossière
M. Gaston Dansereau
M. Jean Vermette
Gilles Roch
Abbé Deniset Bernier
Les filles de la croix
Roland et Pierrette Ménard
Mme R. Préfontaine
M. Rag G. Redman
M. James Ritchot
F. Mathieu Lemoine
Alex et Solange Simard
Albert et Délima Beaudry
Roland et Vivianne Collette
Couvent du Sacré-Coeur
Paul E. Sabourin
M. Frank K. Mann
Roger et Anna Morier
A. Guetre
Léonne Dorge
Aimé et Anita Cormier
Cécile Bergeron
Dr Henri Guyot
M. Alphonse Marion
M. Luc Joubert
Mme J. Fredette
M. et Mme E. Desrosiers
Louis et Noelle Roy
Roland et Annette Bouchard
Haywood - Anonyme
Albert J. Vermette
Walter Tyshko
Mme Angèle Dufresne
Léo Couture
Robert et Dianne Kennaugh
Gabrielle Jeanson
Laura Tucker
Yvette M. Grégoire
Louis D. Nolette
Joseph et Angèle Vincent
M. Emile Desautels
Jeannett et Emilien Courcelles
Raynald et Hélène Labossière
Hubert et Edna Brin
Pauline et Jean Parent
Jean Arnal
M. Gaston Bohémier
Guy Marion
Alphonse P. et Lucienne Savard
J. E. Lussier
R. Marion et L. Desaulniers
Lucien et Lina Paquin
Ulysse et Aurore Lamoureux
M. Arthur Bergeron
Mme Alice M. Labelle
Armand et Hortense Sabourin
Soeurs adoratrices du Précieux Sang
Lorette Beaudry-Ferland et Gilles Ferland
Sisters of Saint-Joseph of St. Hyacinthe
Les Soeurs du Couvent de Saint-Jean Baptiste
Marie F. Fenez et Raymond Morier

Claude et Adèle Vermette
Maurice Tellier
Roger et Anita Poiron
M. Noël Roy
Jean et Isabelle Ritchot
Albert Nolette
L. François Palud
Louis et Eva Guillou
Pierre et Yvonne Marcon
Paul Durand
Meinrad et Ida Roch
Mme Alice Vuignier
Pierre et Dorothée Vigier
RR. SS. Franciscaines
de Saint-Laurent
Bernadette et Louis Durand
Angèle Augert
Mme Héléna Trudeau
Pierre Dacquay Mme Rose Baril
Albert St-Hilaire
Romain et Flore Labossière
Clément et Rose Alma Labossière
Théophile Joyal
Angéline Brémaud
Jean Léon et Marie Ouimet
Les Soeurs de la Présentation
de Marie de Saint-Lazare
M. Benoît A. Hacault
Louis F. et Blanche Molgat
René et Mariette Saquet
Ovide et Denise Pelletier
Jacques Péloquin
Robert et Hélène Asselin
Robert et Rachel Dacquay
Joseph et Bertha Cancade
Irma Gauthier
Mme Marguerite Kyle
L'abbé Gérard Clavet, c.s.v
Eddy et Eva Moquin
Gilles et Claire Desorcy
Léo et Marie-Thérèse Nadeau
Hector et Solange Normandeau
M. Lucien Carrière
Maria et Eloi Gagnon
Wilfrid et Yvette Turenne
Soeurs de Saint-Joseph de Lorette
Louis et Dolorès Laurendeau
Rémi J. d'Auteuil
Mme Thérèse Philippe
Joseph d'Auteuil
Hélène et Gilbert d'Auteuil
Léo et Yvonne Ménard
L'Institut Notre-Dame des Missions
de Saint-Eustache
L'Institut Notre-Dame des Missions
d'Elie
Cécile et Emilien Legault
Marcel et Gail Gobeil
Mlle Oliva Gauthier
M. Arthur Chappellaz
Lucien et Lorraine Collet
Lucien et Laurette Fontaine
Côme Valcourt
Victor Bouchard
Rosaire et Cécile Dupuis
Claude et Lucy Goulet
Lucien Beaudette
Léo et Berthe Ayotte
Ovila Sabourin
Marcel Mulaire et Camille Fisette-Mulaire
Soeurs des S.N.J.M. de Saint-Pierre-Jolys
Claude Saindon et Louise Hébert Saindon
Denis Rainbault

Dee-Ann Vermette
Blanche Bellemare
Jeanne Landreville
M. J. Painchaud
Mme E. Ayotte
M. et Mme W. Breton
Mme Tardiff
R. Godard
Marie-Anne Fillion
Lucie Nadeau
Aimé F. Chalas
Mme Anna Lafrenière
Cécile Dufresne
Louis Perron
Louis F. Legal
Armand et Noella St-Hilaire
Mme Flavie Rodrigue
Odila Hébert
Victorin Bohémier
Ray J. Hébert
Dr Joseph et Lucienne Boucher
Roger et Cécile Legal
Alexina Savarie
Soeurs Grises de Sainte-Anne
Marius et Héloise Magnan
Mme Blanche A. Brémaud
M. Léo Challe
Mme Bernadette Côté
Georges et Irène Grenier
Louis Hamonic
René et Lise Desharnais
Eugène et Yvette Labelle
Clarence Musick
Claire Labelle
Charles E. Thérèse Roy
Albert et Thérèse Robidoux
Mme Marguerite Comeau
M. Roland Duval
Raymond et Nicole Lavergne
Mme Elisa Desharnais
Gilles et Jocelyne Hébert
Idalie Troisfontaines
Jacques E. Hogue
René et Antoinette Vincent
M. Edward Lambert
M. et Mme Vincent
M. Lucien François
Isidore et Lilliane Lansard
Arthur et Eugénie A. Landry
François Gratton
Marie A. Kerbrat
Ernest et Marguerite Desautels
Albert Laramée
Mrs. Judy Kruger
Marie J. Pelletier
Ronald Lavallée
Robert et Annette Badiou
Mr. Pheliza Dupuis
Soeurs Saint-Joseph de Eriksdale
Gérard et Irène A. Dupuis
Couvent de Somerset des Saints
Noms de Jésus et de Marie
Mme Emma Nadeau
Edmond et Gabrielle Boulet
Thaïs Vuignier
Guy et Rolande Comte
Marie Tinguely
Athanase et Jacqueline d'Auteuil
Léo et Marie Rose Gagnon
Gabriel et Marie J. Molgat
Mlle Anne-Marie Quenelle
Jean-Marc et Colombe Chartier
Jacinthe et Albert Paillé

*L'Agence voyages D'Eschambault présentera, au gagnant du concours "Coup de pouce", deux billets via **CP AIR Classe Empress**, de Winnipeg à l'une des destinations au Canada desservie par CP AIR, soit Halifax, Montréal, Ottawa, Toronto, Calgary, Edmonton, Vancouver ou Victoria.*

Pour être éligibles, les souscripteurs doivent envoyer leur contribution avant le 10 novembre 1983.



CP Air



LE CARNET DES PROFESSIONNELS

Avocats-Notaires

François Avanthay
LL.B.
Avocat et Notaire
25-185 boulevard Provencher
Saint-Boniface, Manitoba Téléphone: 233-5029

LAURENT-J. ROY C.R.
Avocat et notaire
MONK, GOODWIN & COMPANY
500, Édifice Canada Trust
232 avenue Portage
Winnipeg, Manitoba
Téléphone: 956-1060

Guay Smith et Associés
avocats et notaires
Renald Guay Rémi C. Smith
Shane H. I. Lasker
Richard J. F. Chartier
807 Centennial House
310, Broadway et Donald
Winnipeg (R3C 0S6) 957-0540

PIERRE J.R. DENISET
(B.A., LL.B.)
AVOCAT ET NOTAIRE
300-400, avenue Taché
Saint-Boniface, Manitoba
Heures de travail
lundi au vendredi 8h30-17h30
mardi et jeudi 19h-21h
samedi 10h-14h
Téléphone: 233-0614

MARCOUX, BETOURNAY LABOSSIÈRE
AVOCATS ET NOTAIRES
L. G MARCOUX, C.R
R.L. BÉTOURNAY
D. LABOSSIÈRE
F.W. DuVAL
Roger R. LAFRENIERE
200-170, rue Marion
Saint-Boniface, Manitoba
R2H 0T4 (204) 233-8901

TEFFAINE MONNIN HOGUE& TEILLET
AVOCATS
ET NOTAIRES
R.E.TEFFAINE C.R. L.V. TEILLET
M. MONNIN C.R. C.W. SHARP
A.J. HOGUE R. BILODEAU
Bureau
201-185, Provencher
Saint-Boniface
Téléphone: 233-1426

Assureurs

SERVICE COMPLET D'ASSURANCES
BALCAEN-VERMETTE INC
1053, AUTUMNWOOD
AUTOPAC - TÉL: 257-4134
Adressez-vous à Maurice ou Emile

Assurances Aurèle Desaulniers
390, boul. Provencher, Tél.: 233-4051
Pour tout service d'assurances
FEU-VIE-MALADIE
CIS AUTOPAC

AUTOPAC
233-7760 233-7351
MAURICE-E. SABOURIN LTD
195, Provencher, Saint-Boniface Man.
ASSURANCES DE TOUS GENRES
AGENCE DE VOYAGES
Avions-Bateaux-Tours Trains

ENTREPRISE GÉNÉRALE D'ÉLECTRICITÉ
Fontaine Électrique Ltée...
165, boulevard Provencher,
Saint-Boniface
Téléphone: 233-7425

Optométristes

DR R.J. STANNERS
Optométriste, Examen de la vue
139, boulevard Provencher
au rez-de-chaussée
Téléphone: 233-3889

DR D.W. MULHALL
OPTOMÉTRISTE
118, rue Marion Sur rendez-vous seulement
Winnipeg, Manitoba Téléphone: 237-6775
R2H 0T1

Dr. R.J. Lecker Dr. M.N. Lecker
Optométristes
Examen de la vue
2e étage, édifice Hurtig 264, Portage
Téléphone: 943-6628

DR. E.M. FINKLEMAN
ET
DR S.A. FINKLEMAN
Optométristes
208, Avenue Building
265, avenue Portage,
Winnipeg, Tél.: 942-2496
Examen de la vue
et
Lunettes ajustées

Comptables

FOREST GUÉNETTE CHAPUT
Comptables agréés
262, rue Marion
Winnipeg, Manitoba
Tél.: 233-8593
Gabriel Forest, **F.C.A.**
Lucien Guénette, **B.A., C.A.**
Arthur Chaput, **B.A., C.A.**
André Blondeau, **B.A., C.A.**
Maurice Morissette, **C.A.**
Gilles Chaput, **B.A., C.A.**

Brackman, Downey & Co.
Comptables généraux agréés
- Comptabilité
- Vérifications
- Impôts sur les revenus
- Services de gestion
- Informatique

Alan Brackman,
B.Comm.(Hons.) C.Ed., C.G.A
James L. Downey, C.D., C.G.A
Pièce 2 - 1808, rue Main
Winnipeg, Manitoba 338-7985

LES PETITES ANNONCES

JOIGNEZ [illegible] Marie. Tél.: 261 [illegible]
-169-

RECHERCHE une personne responsable pour garder deux enfants (3 et 4 ans) chez moi, deux après-midi par semaine [illegible] Tél.: 233 [illegible] après 19h00
-177-

À LOUER: une chambre [illegible] Tél.: 237 6273
-178-

À VENDRE: maison de famille, cuisine moderne, salle à dîner, 3 ch. à coucher de bonne grandeur, salle de récréation au sous-sol, double garage. Léo Grouette 257 6261 ou Delbro Real Estate 257 2528
-179-

À VENDRE: piano Edmund en bonne condition [illegible] demande 1 000$. Tél.: 256 0283
-180-

GARDERAIS des enfants, mardi à jeudi de 16h00 à 22h00. Références: Rachelle au 237-4122 après 16h00
-181-

À VENDRE: un manteau en cuir pour homme (Victoria Leather) [illegible] en fourrure, demande 115$.
À LOUER: garage pour stationnement fixe seulement. Tél.: 233 8128 après 16h00
-182-

À VENDRE: Bungalow attravant de deux chambres à coucher. Grand salon avec foyer naturel, tapis mur à mur. Pierre avec garage. Prix 44 900$. Wilfrid Carrière (rés. 255-4789) ou Century 21 Danis Realty (257 2570)
-195-

À VENDRE: 177, rue [illegible] [illegible] Danis Realty Ltd
-196-

À VENDRE [illegible] Century 21 Danis Realty Ltd
-197-

À LOUER: Appt. [illegible] pour célibataire 210$ mois, chauffage et électricité inclus. Disponible immédiatement. 237 5963 après 18h00
-198-

À VENDRE: 75 Dodge Dart Swinger, servo-freins, servo-direction V 8, bonne condition 1 750$ ou meilleure offre. Tél.: 257 2205 après 17h00
-205-

À LOUER: pour une personne, un appartement de trois pièces, libre le 1er novembre. Tél : 237-8785 après 18h00
-183-

À VENDRE: lots boisés [illegible] 3, 4 et 5 acres sur rivière Seine, seulement 40 milles du périmètre. Maison moderne, sous-sol fini, tapis mur à mur, située dans le village de La Broquerie. Aussi chalet (murs et plafond isolés) salle de bain et électricité, sur grand lot boisé. Prix très modique et financement avantageux. Tél.: 1 424 5404 entre 18h00 et 22h00
-156-

MAMAN FRANÇAISE garderait vos enfants chez elle durant la journée. Parc Windsor. Tél.: 257 5679
-184-

À VENDRE: manteau comme neuf, grandeur 12 14 ans; valeur 150$, laisserait pour 75$. Tél 269 9871
-185-

À LOUER: maison de 4 ch. à coucher, à Lorette sur la rue principale. Disponible le 1er novembre Tél. 256 6054 ou 253 1834
-186-

À LOUER: chambre et pension pour une personne tranquille âgée qui aimerait demeurée dans une famille près de l'église et de l'autobus. Tél 237 4905 après 16h30 (lundi et vendredi toute la journée)
-187-

À LOUER: logement de trois pièces avec entrée privée; très propre et meublé, stationnement. Frais de logement 275$ par mois. Disponible immédiatement. Tél : 237-3825 ou 233 3221
-188-

À VENDRE: un acre lot de rivière à Lorette. Léo Grouette 257 2528 Delbro Real Estate
-189-

À VENDRE: Bungalow, 3 ch. à coucher, salle de famille, garage attenant 35 km de Saint Boniface, seulement 22 500; Léo Grouette 257-2528 Delbro Real Estate
-190-

À VENDRE: riz sauvage à partir de 3,95$ la livre Tél.: 233 2289 le soir
-192-

ON CHERCHE: un garage aux alentours de Saint Boniface pour placer une voiture en entreposage pour l'hiver. Tél.: 247 3220
-193-

MARCHÉ AUX PUCES: samedi le 29 octobre au 4th Scout Hall, 454, chemin St. Mary's, de 9h00 à 16h00. Nous avons des jouets, livres, équipement de hockey, uniforme de guides S14, patins à glace neufs CCM, pour Halloween des costumes et beaucoup d'accessoires des pneus, un humidificateur, un projecteur de film, un Pleaser camera instantané Avon, une lanterne pour tente ou cabine et bien d'autres choses. Tél : 233-7242
-199-

À VENDRE: maison, 5 ch. à coucher, à Saint Boniface. Tél.: 233-5202
-200-

VEUX ACHETER: une machine à écrire électrique (IBM) en bonne condition avec le clavier français. Tél.: 233 0957
-201-

FRANCO-SOL: tiendra une danse costumée Salle Saint-Eugène, 20h30, le vendredi 28 octobre. Toutes personnes séparée, veuve, veuf, et leurs enfants sont invitées. Tél.: 257 2726 ou 256 2945
-202-

À VENDRE: une boîte à malle, deux cuvettes galvanisées pour le linge, une paire de bottes couleur or de fille; à la recherche d'une bouillotte en caoutchouc
-203-

À VENDRE: 1 casque de hockey (helmet) 6 7 ans, patins d'hommes, pointure 5; patins blancs Daoust, neufs, pointure 6, pour dames. Sonnerie (wet alarm) pour enfants enurétiques. Signalez le 233 1786, après 17h00
-204-

Entrepreneurs de Construction

LSM
LAFRENIÈRE SHEET METAL LTD.
Chauffage, Ventilation
Climatisation de l'air
401, rue Youville, Saint-Boniface
Téléphone: 233-7946

Air climatisé Ferblanterie
Gouttières Ventilation
ROSSIGNON
"Sheet Metal & Heating"
491, chemin Sainte-Anne - Saint-Vital
R2H 0T1
Téléphone: **257-2921**
René André 256-3340

Chiropraticiens

Rendez-vous Téléphone: 233-3060
CENTRE CHIROPRATIQUE BOHÉMIER
154, boulevard Provencher
Saint-Boniface, Manitoba
CHIROPRATICIENS
[illegible]

CHAPELLE FUNÉRAIRE SAINT-PIERRE
Luc DANDENAULT, Gérant
Résidence: **433-7633** Bureau: **433-7879**
"LOEWEN FUNERAL CHAPELS"
Steinbach Tél.: **326-1351**

Pelland Catering
Traiteurs: mariages, dîners
réceptions et banquets
161, boulevard Provencher, Saint-Boniface
TÉLÉPHONE: 247-3319

ARROW APPLIANCE SERVICE
Tél: **233-3385**
579 St. Mary's Road Winnipeg, Manitoba

Le comité du centenaire Louis Riel 1985

Réunion importante

Louis Riel est mort le 16 novembre 1885

Le 16 novembre 1983, un comité sera formé afin d'organiser le centenaire de cet événement

Métis, francophones, venez voir comment vous pouvez faire partie de cet hommage à notre patrimoine.

Programme

19h00: Décoration des tombes, au fanal, au cimetière de la Cathédrale, organisée par l'Union nationale métisse Saint-Joseph du Manitoba

19h45: Assemblée générale à la Salle académique du Collège Saint-Boniface, 196, avenue de la Cathédrale.

- Rapport du Comité provisoire
- Description du mandat du comité Questions, discussions, suggestions d'activités à organiser
- Rapport du comité de nominations
- Élection du comité d'organisation
- Thé, galette métisse, café

INTERROGATION

Une question pour toute la communauté

La question de faire baptiser ou non un enfant (*Interrogation de la semaine dernière*) soulève peu de discussions dans nos milieux.

Une attitude ouvertement hostile et agressive est plutôt rare. Mais ce que nous retrouvons, et nous en retrouvons beaucoup, ce sont des parents qui demandent le baptême pour leur enfant "parce qu'il faut bien le faire baptiser"!

De ces parents qui exigent que l'Église baptise leur nouveau-né "parce que nous sommes catholiques et nous voulons que nos enfants soient catholiques"!

De ces parents, débranchés de toute vie ecclésiale, sans communauté de célébration et de foi, qui vous disent "nous allons à la messe de Noël, mais là nous allons changer"!

De ces parents qui croient à un Dieu plutôt vague, éthéré, qui a peu à faire avec le Dieu de Jésus Christ, l'Église de Jésus Christ.

Et alors, que faire...

Leur fermer le téléphone au nez en leur disant que si on ne les voit pas à l'église, rien à faire...

Leur fermer la porte au nez en leur disant que lorsqu'ils auront contribué financièrement à la vie de la paroisse, nous en reparlerons...

Leur fermer tous les chemins en affirmant qu'ils doivent d'abord changer leur vie puis nous verrons ce que nous ferons.

Ou...

Ne pas questionner et baptiser l'enfant car "Dieu est plus grand que nous".

Ne rien dire et baptiser l'enfant car "qui sommes-nous pour juger".

Leur indiquer l'heure et l'endroit du baptême en précisant très bien que c'est un service que vous leur rendez et que vous n'êtes pas payé pour le faire... alors.

Que faire???

Ces situations, quelque peu exagérées, sont quand même suffisamment réelles pour se reconnaître. Et voilà pourquoi la communauté des croyants doit s'en mêler. Pas uniquement le prêtre de paroisse, mais avec lui, toute la communauté, car la question du baptême des enfants, c'est une question pour toute la communauté.

Il est trop facile de se dire que c'est le problème des prêtres, et qu'ils s'arrangent avec ça. C'est trop facile de se laver les mains en disant que nous n'avons pas les connaissances nécessaires pour travailler dans ce domaine.

Non, c'est trop facile.

Oui, cette question du baptême des enfants relève de toute la communauté et nous n'aurons jamais de pistes d'avenir avant que toute la communauté ne s'en mêle.

Il est passé, largement passé, le temps où ceci n'intéressait que la famille immédiate du nouveau-né. C'est une responsabilité partagée par tous. Comment pouvons-nous nous dire croyant et pratiquant, si ça ne nous dérange pas... pas du tout.

(*à suivre*)

Claude BLANCHETTE, ptre

LA DIVISION SCOLAIRE DE SAINT-BONIFACE No 4

recherche

un professeur à mi-temps

pour enseigner les mathématiques 9e, sciences naturelles 9e, anglais 201. Le candidat devra posséder son brevet d'enseignement et devra prendre une part active aux activités culturelles et parascolaires en plus d'adhérer à la philosophie de l'école française.

Date d'entrée en fonction: le 6 février 1984

Prière de communiquer avec

M. Roger Druwe
Collège Louis Riel
585, rue Saint-Jean-Baptiste
Saint-Boniface, Manitoba
R2H 2Y2

Canada Mortgage and Housing Corporation — Société canadienne d'hypothèques et de logement

APPEL D'OFFRES

TRAVAUX DE REPARATION
SERVICE D'ENTRETIEN/MENUISERIE
MAISONS DE FONDS
D'ASSURANCE HYPOTHECAIRE

Des soumissions cachetées, indiquant clairement le nom du contrat et adressées au soussigné seront acceptées jusqu'à 14h00, heure de Winnipeg, le 25 novembre 1983 pour des travaux de réparation/service d'entretien/menuiserie réalisés au moment où on en a besoin seulement, dans les unités de logement du Fonds d'assurance hypothécaire appartenant à la SCHL et entretenues par elle à Winnipeg (Manitoba) et dans les environs. On peut se procurer les documents contractuels, et les soumissionnaires peuvent inspecter ces documents, à l'adresse indiquée ci-dessous. Un dépôt de garantie sera exigé tel que décrit dans les documents contractuels. La Société ne s'engage à accepter ni la plus basse ni aucune des soumissions

Kurt Penner
Directeur - Bien immobiliers
SCHL - Bureau de Winnipeg
870, avenue Portage
Winnipeg (Manitoba)
R3G 0P2

Canada

Le record a été battu cette fois!

C'est certainement avec grande fierté que les gens de Lorette ont dépassé le record de 1981 avec 1 300 assiettes servies, le 9 octobre

[illegible]

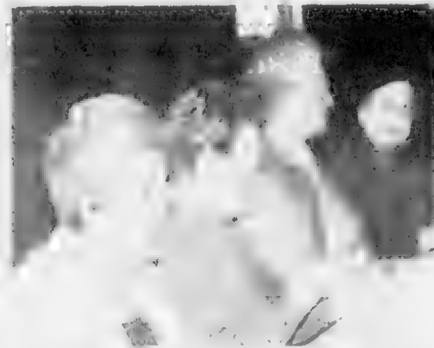
[illegible] et Varey Capelle, de 221 rue Cambridge à Winnipeg, accompagnés d'Elizabeth, leur mère de 90 ans, qui n'ont pas manqué un seul dîner depuis le début! Remarquons aussi les 19 paroisses à travers le Manitoba, qui viennent prendre un repas avec nous. Ce souper paroissial a été organisé par la Ligue féminine catholique avec l'aide des Chevaliers de Colomb et la participation de tous les paroissiens jeunes et âgés.

Ce projet a un but spécial: en travaillant ensemble, nous partageons nos idées et rencontrons les nouveaux venus dans la paroisse.



Sur la photo, nous remarquons l'abbé Bernard Bélanger, curé de Lorette, accompagnée de plusieurs personnes du Foyer Chez-Nous à Saint-Boniface.

Cette année, nous avons servi 1 500 couverts pour un montant de 5 480$. Il faut continuer encore longtemps à partager ce repas de fin semaine d'action de grâce. N'oublions pas: on se rencontre encore l'an prochain!



D'autres personnes des paroisses environnantes.

Les gagnants du tirage sont: 1er prix de 100$, Léo Bernier; 2e prix de 75$ May Grossman; 3e prix de 50$ Léona Klassen

Lilliane LANSARD

Calendrier

Les Chevaliers de Colomb de Lorette invitent à leur soirée d'Halloween qui aura lieu le samedi 29 octobre à 20h00 à la salle paroissiale. De nombreux prix seront distribués pour les meilleurs costumes. [illegible]



Marie-Antoinette LEMAIRE (née Lamoureux)

Après une courte maladie résultant d'un pénible accident, Marie-Antoinette Lemaire est décédée à l'hôpital Taché, le mardi 11 octobre à l'âge de 97 ans.

Cette dernière subit cette épreuve dans un grand esprit de foi et d'amour n'avant sur les lèvres que le nom de Jesus jusqu'à son dernier soupir.

Marie-Antoinette Lemaire naquit à Saint-Norbert le 8 septembre 1886. Ses parents, Hubert Lamoureux et Marquerite Jolibois, étaient des pionniers actifs dans le monde des affaires de cette époque, en particulier dans la gérance des postes de fourrures. Madame Lemaire garda tout au long de sa vie l'âme fière et courageuse de ces ancêtres.

En 1912 elle épousa Paul Lemaire arrivé de France avec sa famille en 1896 [illegible] de trois enfants.

[illegible] Mme Lemaire comme une femme chrétienne, forte, zélée et professionnelle [illegible] à la promotion du français et de ses droits et à l'éducation de la jeunesse.

Elle fut tour à tour institutrice, directrice et commissaire d'écoles à Aubigny, Sainte-Claude, La Salle et Norwood. Elle fut fondatrice de Parents et Maîtres et de Jardins d'enfants surtout au Précieux-Sang d'où elle se retira à l'âge de 82 ans.

Même après sa retraite au Foyer Vincent, elle continua à contribuer largement à la fondation et à l'organisation d'oeuvres variées, telles que le club Horace, le club Saint Joseph, l'Armée de Marie et le club des Chapelets (ce dernier pour honorer la Sainte Vierge pour qui elle avait une ardente dévotion).

Au cours de sa belle et longue vie fructueuse, elle fut membre active également des organisations suivantes: les Femmes de la Ligue catholique, la Federation des femmes libérales, l'Union nationale française, la Société historique de Saint-Boniface, sans compter les nombreuses contributions faites aux oeuvres de bienfaisance, soient: l'A.M.M.I., les Pères Blancs d'Afrique, la Croix Rouge et la Ligue pour la Vie.

Mme Lemaire laisse dans le deuil ses filles Jeanne Perreault et Marcelle Lemaire (toutes les deux enseignantes à l'école St. John's Ravenscourt et au collège Louis Riel, repectivement), une belle-fille Theresa Lemaire de Boston, Massachusetts, et sept petits enfants, Paul, Marie, Thomas, Mark, Martha, Daniel et Elizabeth Lemaire tous également des États de l'est americain. Elle laisse également une fille adoptive Edna Fallier et sa famille de Toronto et plusieurs neveux et nièces.

Son époux Paul la précéda dans la tombe en 1948, son gendre Leo Perreault en 1974 et son fils Henri en 19[illegible].

Les prières pour le repos de l'âme de Mme Lemaire ont été récitées à la Chapelle funéraire P. Coutu, 156, rue Marion, le vendredi 14 octobre à 19h30. La messe de la Résurrection a été célébrée par M. le curé Pierre Gagné en son église natale de Saint-Norbert à 10h00 le samedi 15 octobre. L'inhumation fut au cimetière de Saint-Norbert.

Les porteurs honoraires étaient messieurs sénateur Joseph Guay, le conseiller Guy Savoie, Georges Forest, Louis Perreault, Albert Rousseau et Mme Jacqueline Thioux.

Les porteurs actifs étaient messieurs Henri Bois, Denis Lamoureux, George Fisher, Roland Girardin, Bernard et Gérard Rourigue.

La famille désire remercier particulièrement les membres de la chorale de la paroisse de Saint Norbert, les dames de l'Armée de Marie, le personnel de l'école Noël Ritchot, ainsi que les infirmières de l'étage 2DF de l'hôpital Taché pour les bons services rendus à cette occasion.

Pour honorer dignement cette véritable dame chétienne, pionnière et éducatrice, citons les paroles tirées du Poème de la femme parfaite du livre des Proverbes:

Nombre de femmes ont accompli des exploits mais toi, tu les surpasses toutes.
Accordez-lui une part du produit de ses mains et qu'aux portes du Paradis ses oeuvres disent sa louange.

Henri Julien FIFI

[illegible] Holland, Manitoba, est décédé le 7 octobre 1983 Henri Julien Fifi [illegible] 85 ans.

Une veillée de prières eut lieu le [illegible] 10 octobre à 19h30 à la Chapelle funéraire E. L. Budz à Holland, Manitoba avec le père Jean-Paul Gagne. Une veillée de prières eut aussi lieu mercredi le 12 octobre à 19h30 à la Chapelle funéraire E. L. Budz avec le père Gerard De Ruyck.

La messe de la Resurrection a été concélébrée par les pères Jean-Paul Gagne et Gerard De Ruyck et les pères Blancs Robert Gagnon, François Lafiamme et Gilles Primeau en l'église de Saint-Gérard, Bruxelles, Manitoba, jeudi le 13 octobre 1983 à 13h30.

Les porteurs actifs étaient Richard Fifi, Gabriel Fifi, Louis Godard, Gilbert Hacault, Nestor Payette et Kelly Maws; tous petits fils du défunt.

Les porteurs honoraires étaient André Hutlet, Cyril Patyn, John Jackson, Jim Stevenson, Raymond Van De Spiegle et Simon Foidart.

L'inhumation fut au cimetière catholique de Holland.

Henri laisse dans le deuil ses quatres filles: Marie Rose et son André Godard, Yvette et son époux Armand Hacault; tous de Holland, Manitoba; Tharsile et son époux Emile Payette de Notre-Dame-de-Lourdes, Manitoba; Henriette et son époux Elmer Maws de Cypress River, Manitoba. Cinq fils: Jean et son épouse Mathilda, Armand et son épouse Angèle, tous de Bruxelles, Manitoba, frère Adolphe des Pères Blancs du Malawi en Afrique, Noël de Winnipeg et George et épouse Frances de Swan Lake, Manitoba, ainsi que 30 petits enfants et 10 arrière petits enfants.

Il fut prédécédé par son épouse Jeanne [illegible] 3 septembre 198[illegible], [illegible] Hubert en 1948, ses parents, Joseph et Tharsile Fifi, deux soeurs Mme Théophiel Baete (Marna) et Mme Julien Delvatte (Hague) et deux demis-frères, Adrien et Charles Fifi.

Henri naquit le 13 juillet 1898 à Saint Adolphe, Manitoba. En 1926, il maria Marie Jeanne Baccus à Bruxelles, Manitoba. Ensemble ils ont travaillé sur une ferme à Saint Adolphe jusqu'à leur retraite, en 1966, dans le village de Holland.

Comme expression de sympathies, si vous le désirez, vous pouvez envoyer des mémoires au Pères Blancs, 228, rue Hamel, Saint Boniface, R2H 0K6.

La direction des funérailles fut confiée au salon funéraire E. L. Budz de Holland, Manitoba.

REMERCIEMENTS

Les enfants d'Emma Richard désirent remercier tous les parents et amis qui ont assisté aux prières et à la célébration eucharistique: tous ceux qui ont offert des honoraires de messes, des bouquets de fleurs, des cartes et des témoignages de sympathie.

Merci au célébrant, le père Ephrem Pelletier, o.m.i., et au concélébrant, l'abbé H. Prescott. Merci à la chorale et à l'organiste.

Merci à Mme L. Richard et à toutes les dames qui ont servi le goûter.

Un merci très spécial à tout le personnel de la Villa Youville de Sainte Anne des Chênes pour le bon soin donné à notre mère durant son séjour au Foyer Villa.

[illegible]

mots croisés

PROBLEME 5606

HORIZONTALEMENT

1–Où Dieu plaça Adam et Eve. – Rude au goût.
2–Altération dans la santé. – Entouré de terres.
3–Gageure. – Estonie.
4–Aridité.
5–Pièce du jeu de golf. – Route rurale. – Indubitable.
6–Bison d'Europe. – Assistera.
7–De l'alphabet grec. – Contraction convulsive de certains muscles du visage. – Empereur romain.
8–Un peu acide. – Depuis. – De l'alphabet grec.
9–Allez, latin. – Mis en circulation. – Fils de Noé.
10–Dit qu'une chose est fausse. – Homme très avare. – Grande peur.
11–Choisi. – Non viciée.
12–Anneau de cordage (pl.). – Connais.

VERTICALEMENT

1–Peau d'ours.
2–Tas. – Qui concerne les routes.
3–Objet curieux. – Vrais.
4–Prén. de femme. – Equerre. – Voyelles
5–Particule. – Recevoir une succession.
6–Opinion. – Echec au roi.
7–Chaîne de montagnes. – Convenu
8–Alcaloide de la fève de Calabar (pl.).
9–Dans tsar. – Article. – Singe.
10–Faire des plis. – Du verbe être.
11–Soleil. – De l'Europe
12–Petite monnaie. – Redouées de vie.

solutions

PROBLEME 5606

LES PRÉFIXES
2, 3, 7, 8, 9, 12, 13, 16.

LA BONNE DÉFINITION
No. 3

PORTRAIT ROBOT
1, 2, 7, 8, 10, 11.

jouez avec nous

Trouvez les 7 erreurs

mots cachés

6 lettres cachées

	1	2	3	4	5	6	7	8	9	10	11	12	13	14	15
1	E	R	T	R	A	D	M	O	N	E	S	T	E	R	L
2	E	L	B	A	T	N	E	M	E	H	C	U	R	T	S
3	S	E	R	I	O	P	R	E	G	O	U	B	N	E	N
4	E	V	A	C	U	O	E	L	O	M	M	E	A	N	O
5	E	R	I	R	R	N	S	L	O	M	M	T	R	T	I
6	E	V	R	I	S	T	E	I	E	L	I	E	O	A	T
7	E	I	E	E	L	O	E	V	L	A	S	R	I	O	A
8	A	S	T	U	O	A	R	L	E	N	O	R	S	U	P
9	R	O	R	R	O	T	I	R	V	C	A	E	S	L	I
10	E	N	O	E	A	E	O	E	E	R	I	L	E	E	C
11	N	S	U	T	V	S	S	E	R	I	R	U	O	S	I
12	N	O	V	R	A	T	U	R	E	T	E	T	O	T	T
13	O	M	E	O	L	E	C	F	T	N	V	O	E	E	R
14	T	M	R	F	E	R	E	A	S	A	E	R	R	R	A
15	E	E	C	A	R	R	R	E	N	S	O	S	R	E	F

Admonester
aire
atours
alvéoele
âpre
avaler

Cave
commisaire

Dartre

Elève
émerveillement
éternel
étonner

Homme

Lester

Mère

Nantir
narcisse
négoce
nocive

Oser

Participation
personne
peur

pont
poires
porter

Race
raouts
rature
rets
rêve
rire*
rotir
rotule

Soirées
somme
sourires
sucer

Table
tentacules
tester
tiare
trouver
truchement
tube

Ville
visons

Réponse du no. LANCER

Ce mécanicien a modifié quatre automobiles. Une seule reste d'origine. Il s'agit d'une **Renault 5**. Pouvez-vous la distinguer?

A B C D E

PARMI TOUS CES OBJETS QUELS SONT CEUX DONT LA PREMIERE LETTRE EST UN C ?

Le dessin magique

Le musicien semble très en retard... Pour connaître le genre **d'instrument** qu'il transporte dans cette gigantesque boîte noircissez toutes les cases marquées **d'un 3** ou **d'un multiple de 3**.

N L G W A O F G

Nous sommes en 1764 dans le parc de Versailles. Le petit prodige Mozart est venu jouer de l'orgue à la Chapelle. **Pour savoir son prénom**, placez dans l'ordre numérique les lettres portées par les colombes de la Cour.

Quel monde que le nôtre!

LES ASCENCEURS DE LA SEARS TOWER DE CHICAGO (110 ÉTAGES) VOYAGENT À UNE VITESSE DE 1,800 PIEDS À LA MINUTE.

SOP 207

Saint-Malo

Carole Preteau va être à la page



Carole Preteau: page

Carole Preteau arrive tout juste d'un séjour d'une semaine au Centre pour jeunes Canadiens Terry Fox à Ottawa.

Elle est la fille de Bernice et de Fabien, qui, soit dit en passant, s'étaient mariés voilà 25 ans à Saint-Vital et non à Beauséjour tel que mentionné antérieurement.

Avec cinq autres filles, Carole débutera sa fonction de page au Palais législatif prochainement pour terminer la 2e session puis durant la 3e session.

En exerçant son nouveau métier, elle vaquera aux maintes requêtes des députés de l'Assemblée législative, soit comme portière, porteuse d'eau, de documents, de messages. Cela toujours dans un décorum rigoureusement impeccable

Carole pourra ainsi se familiariser avec le déroulement des saisies parlementaires, qui seront particulièrement intéressantes, étant donné qu'il sera question de "l'article 23".

Cette jeune étudiante, en 12e année à l'Institut collégial de Saint-Pierre, fut recommandée par les professeurs d'après son intérêt aux questions politiques, son niveau intellectuel, sa personnalité et sa compréhension des deux langues officielles

Elle aura encore à rattrapper les classes manquées tout en gardant sa bonne humeur.

Paulette GOSSELIN

Le message: faire davantage équipe

Sans plume ni pompe, dans un atmosphère des plus sobres mais solennel quand même, les Chevaliers de Colomb des cinq conseils du district #10 ont procédé à l'installation de leurs officiers respectifs samedi dernier en l'église de Saint-Malo.

Henri Maynard, le député du district #10 et le grand chevalier de'Iberville, Pierre Gosselin, accueillaient les dames et leurs chevaliers des conseils d'Ile-des-Chênes, de Saint-Viateur, de Provencher et de Carillon pour l'Eucharistie concélébrée par les aumôniers Cloutier et Nadeau.

Et le message, à la fois simple et profondément chrétien de notre chaplain, c'était de tâcher de faire équipe pour davantage vivre en chrétiens.

Au club Noret, Henri Coulombe s'occupait des sons auxquels toute une jeunesse fit preuve d'énergie. Enfin, c'est au député grand chevalier, Gilles Hébert, responsable des cérémonies, que reviennent les vraies plumes.

Calendrier

Vendredi 4 novembre: Danse-masquarade des Filles d'Isabelle.



Henri Maynard, Pierre Gosselin et leurs femmes

Une leçon d'histoire vraiment pas comme les autres!

"Sans votre présence depuis 1912, La Broquerie n'aurait jamais su devenir ce qu'il est aujourd'hui."

Ces paroles du président des fêtes du centenaire, Alfred Laurencelle, c'est un peu tout le monde qui les avait dans le coeur. Les Soeurs Grises se devouent à La Broquerie depuis au-delà de 70 ans et la grande soirée théatrale leur était dediée. L'ironie a malheureusement voulu que ce soit à cette occasion que la Mere générale Sr Marguerite Létourneau, annonce le départ des soeurs de La Broquerie

Le comité avait commandé des pièces relatant des événements, des faits et des situations des premières années de la paroisse (l'une des pièces relate précisément l'arrivée des Soeurs Grises en 1912) Les auteurs se sont donnés du mal pour ressusciter des noms, des faits aussi authentiques que possibles

La priège maîtresse "La petite école" d'Yvonne Mireault relate la vie quotidienne à l'école Saint-Joachim du temps de Mlle Savard et du curé Giroux. Mme Mireault brosse un tableau des travaux d'élèves, de leurs espiègleries, des visites d'inspecteurs et du curé. Mais ce qui ressort avec le plus de force c'est l'autorité temporelle et morale de l'abbé Giroux. D'ailleurs, ce thème se retrouve aussi dans deux autres pièces, l'arrivée des Soeurs Grises et la visite paroissiale

Une autre pièce, la grande demande, création de Marie-Josephe Fisette, illustre la soirée canadienne avec un moment bien embarrassant pour le jeune cavalier qui a "oublié de partir" avec les autres. La visite paroissiale est de Gertrude Dubé et l'arrivée des Soeurs Grises est une composition conjointe d'Annette Verrier, Liliane Normandeau et Jeanine Brindle

La soirée de trois heures est en fait un véritable cours d'histoire, mais pas un comme les autres. Car les auteurs ont fait revivre "une barouettée" d'événements parfois cocasses, parfois nostalgiques



On célèbre l'anniversaire de l'arrivée de l'abbé Giroux à La Broquerie.

Au-delà de 80 acteurs ont réincarné des personnages bien identifiés des pionniers Ainsi, aux entractes, la discussion ne tardait pas à savoir qui était l'oncle du père d'une telle! Chacun y a reconnu un ancêtre, un ami du grand-père ou bien une connaissance personnelle

Parlons aussi des rôles très bien choisis D'abord, les enfants qui ont joué comme des pros, entre autres André Mireault et Robert Connelly. La maîtresse, Florence Tocutti, qui survit de son de son mieux entre des élèves bruyants et un curé, un commissaire et un inspecteur encombrants Mariette Kirouac, la petite adolescente précieuse, capricieuse. On n'oublie surtout pas dans le rôle du curé Giroux, Jules Balcaen, qui a un naturel d'ailleurs pour les invocations les plus variées. Enfin, pour vraiment nous convaincre qu'on était aller puiser très loin dans le passé, on nous offre un zouave pontifical, Laurent Dubé, avec des cheveux fisés à part ça

On a donné trois représentations à plus de 700 spectateurs.

Un groupe s'etait constitue pour organiser la soirée. Fait intéressant, ce groupe, le Cercle littéraire, composé de Gertrude Dubé, Léonie Granger, Jeanine Brindle, Annette Verrier, Liliane Normandeau, Diane Turenne, Marie-Josephe Fisette et Michelle Seidler, a décidé de ne pas se dissoudre

Comme dans la pièce, le curé a eu le dernier mot. "Il serait souhaitable que le Cercle littéraire continue de présenter d'autres soirées de théâtre de cette qualité." Ainsi soit-il. Et la parole du curé à La Broquerie est toujours "ex-cathedra"

Éléphant blanc, rose et ... bleu

Paraît qu'un éléphant rose est venu distribuer de la littérature haineuse à La Broquerie au sujet d'un éléphant blanc...

On ne connaît pas bien cet éléphant rose, mais il écrit en anglais, juste en anglais, un angliphant. Sur un dépliant jaune, Rosy (donnons-lui un nom) affirme que le fameux éléphant blanc projette de s'installer à Ile-des-Chênes. Et il cite (de mémoire d'éléphant) toutes sortes de chiffres; il montre de la trompe trois commissaires qui ont voté contre l'éléphant blanc Rosy exhorte même les électeurs à voter contre quiconque n'est pas contre l'éléphant blanc

Comment comprendre quelque chose à tout cela? Ecoutons les mauvaises langues: toute cette histoire est une supercherie. Tout d'abord, l'éléphant blanc est une éléphante et non un éléphant

Sa couleur blanche? Symbole de virginité. Ce qui motiverait les gestes de Rosy, c'est la jalousie. Il voudrait que l'éléphante (Fanny) s'installe plutôt chez lui à Lorette Et qui sait si toute cette affaire n'aboutira pas en un petit éléphant - bleu... écrire dans le roc, mais qui demeure quand même crédible. Après tout, un éléphant, c'est pas souvent que ça se trompe

Rino Ouellet

Calendrier

Le 3 novembre: Assemblée annuelle de la Société Saint-Jean-Baptiste, à 20h30 en la Salle Roy

Le Fonds St-Vincent a bénéficié à 15 étudiants

C'est à l'occasion d'une réception offerte par le comité du Fonds scolaire St-Vincent que, le 18 octobre, 15 étudiants méritants de la paroisse du Précieux-Sang recevaient des bourses pour une valeur totale de 6 600$.

Au nom des membres du comité de sélection, M. A Goebel brossa l'historique du Fonds et expliqua les données qui rentrent en ligne de compte lorsqu'il s'agit d'octroyer ces bourses

C'est en 1968 que le Club St-Vincent plaçait à quasi-perpétuité 50 000$. Une somme qui, avec les intérêts qui en découleraient, encouragerait les étudiants à poursuivre leur études françaises et post-scolaires

Ce Fonds fut placé en fiducie sous la gérance d'un comité de cinq membres, tous résidant en dehors de la paroisse. Les membres appartiennent aux catégories stipulées par les règlements d'incorporation. Ce sont: M. le juge A. Monnin, président, M. A. Goebel, ex-directeur de la division scolaire St-James-Assiniboia, M. V. Tétrault, du Bureau de l'éducation française, M. G. D'Eschambault, homme d'affaires, secrétaire-trésorier, et le docteur J. C. Lavoie

Lorsqu'il fait sa demande de bourse, le candidat doit être paroissien du Précieux-Sang depuis au moins un an. Il doit avoir complété sa douzième année et avoir pris le cours Français 300 ou son équivalent. Il doit être inscrit dans un cours post-scolaire d'une durée d'au moins une année. Une bourse n'est attribuée que pour l'année d'études qui suit la douzième année et ne se répète pas.

Les autres critères qui modifient l'octroi sont: le montant requis pour les frais de scolarité pour l'année d'études que le candidat entreprend; les besoins financiers, en autant qu'il est possible de les établir, et l'excellence des résultats scolaires obtenus

Jusqu'à date, 75 000$ ont été remis sous forme de bourses, montant qui fut distribué à 199 récipiendaires.

Les récipiendaires des bourses étaient: Arnaud, Louise, Laboratoire médical; Boulanger Monique, Bibliothéconomie; Bulger, Michèle, Éducation; Desorcy, Paul, Arts; Dupuis, Estelle, Education; Dupuis, Jacqueline, Affaires; Dupuis, Mona, Aide-Comptable; Dupuis, Robert, Affaires; Espenelle, Normand, Commerce; Gregory, Lucille, Commerce; Kolt, Marielle, Génie; LaCoste, Monique, Arts; Lavoie, Jacqueline, Musique; Michalik, Alain, Arts

Francine **MORIER**

J'accorderai tout ce qu'on me demande avec l'invocation. Mon Jésus exaucez-moi par les mérites de vos Saintes Plaies.



Bonjour,

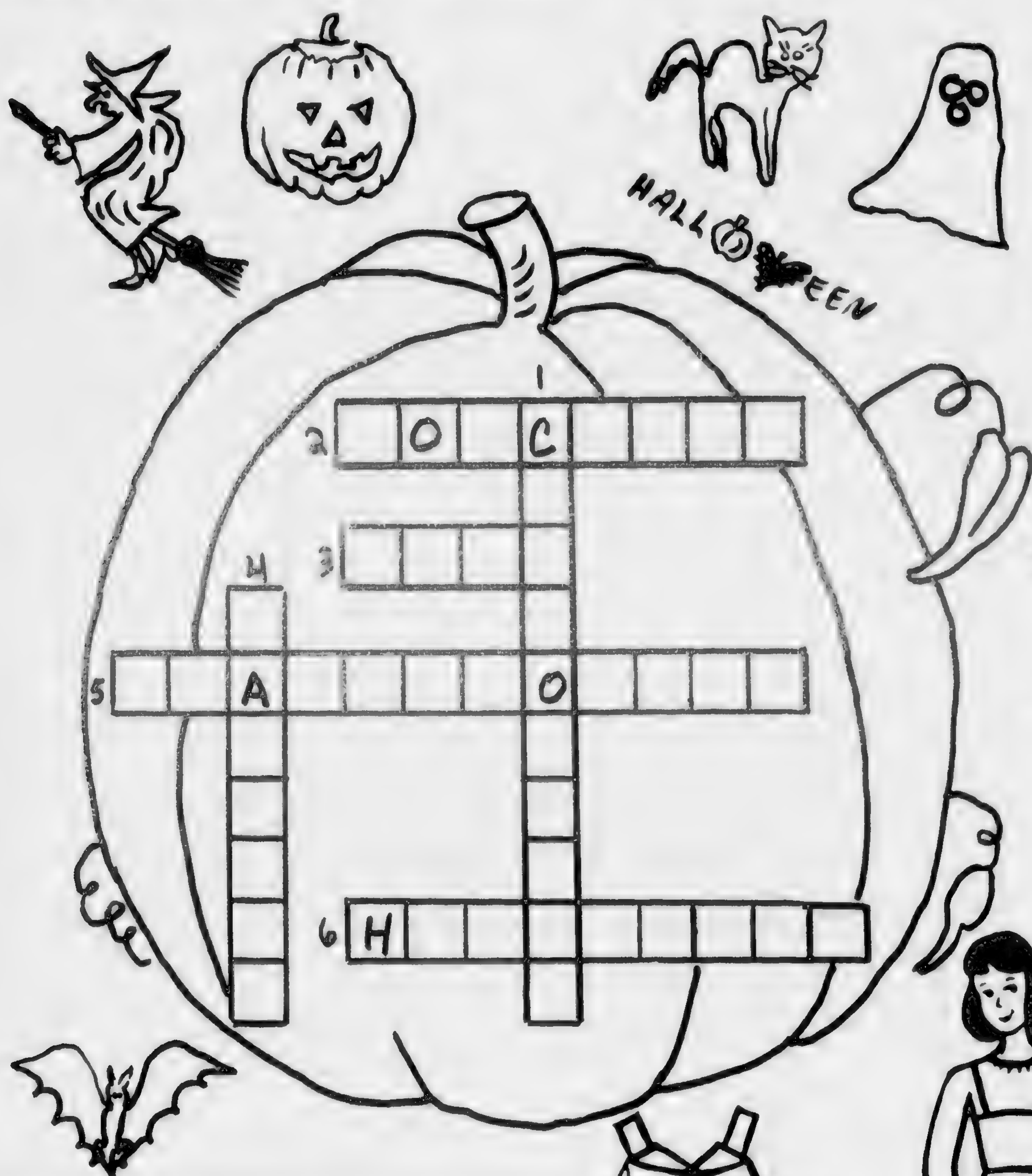
Comment me trouves-tu dans mon costume de pirate? Pour l'Halloween, je m'en vais de portes en portes recueillir des pommes et d'autres friandises. J'emporte aussi avec moi ma boîte de l'UNICEF pour ramasser de l'argent pour les enfants moins fortunés que nous.

Bonne semaine à toi!

Bicolo



En regardant ces images, tu peux certainement faire ces mots croisés qui se rapportent à l'Halloween.



Aurais-tu oublier
le **Concours d'automne**?
C'est quelque chose
de différent! Tu me fais
une RIBAMBELLE.
Regarde ta page
dans La LIBERTÉ
du 13 octobre.
Mais dépêche-toi...
Il se termine le 31 octobre.



Tu connais l'histoire de Cendrillon?

Découpe-la, colle-la sur un carton mince et habille-la très jolie pour aller au bal! N'oublie pas de colorier la citrouille.







Sais-tu que toi aussi tu peux aider? Je suis sûr que tu aimerais faire ta petite part avec UNICEF. C'est l'organisation internationale qui ramasse de l'argent pour aider les enfants dans les pays pauvres. Le soir de l'Halloween, au lieu de demander seulement des friandises, tu ramasses des sous pour l'UNICEF et tu aides des enfants à mieux se nourrir. Quelle belle action!



Quand tu vois différents chapeaux, tu peux penser qu'une personne vient d'un tel pays ou a un certain emploi. En regardant les images, peux-tu dire quel chapeau va avec quelle chaussure?



À l'occasion du cinquantième anniversaire des Scouts et Guides du Manitoba, il y eut un CONCOURS dans ma page et voici les gagnants:

Eric Bisson
10 ans (5451)

Monique Label
13 ans

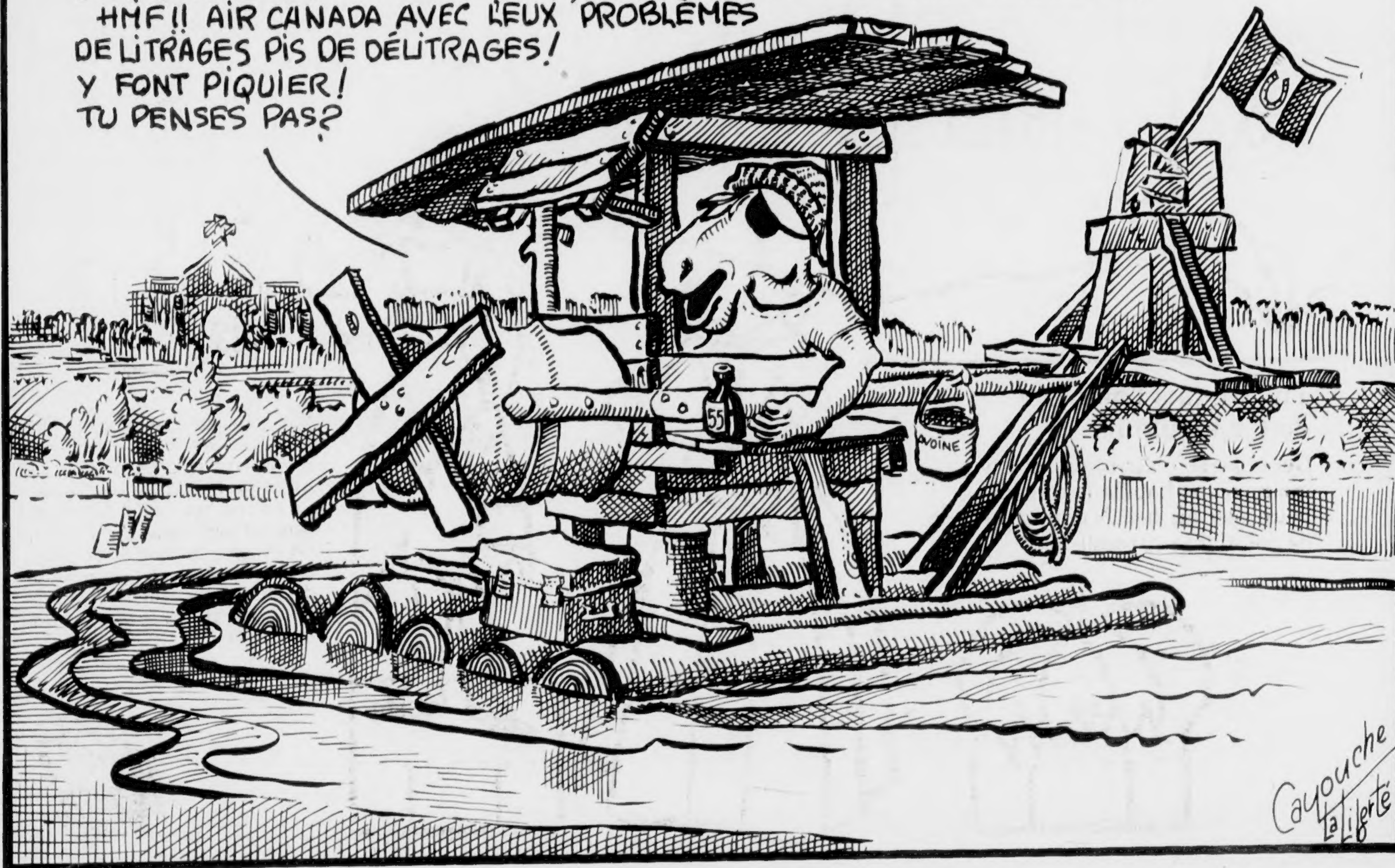
Josée Brunau
9 ans

Denis Bedard
6 ans



1. citrouille
2. sorcière
3. chat
4. fantôme
5. chauve-souris
6. Halloween

7041	Lisa Yestrau	Sainte-Anne
7042	Lisa Byers	Sainte-Anne
7043	Julie Plamondon	Saint-Vital
7044	Mélanie Préjet	Saint-Vital
7045	Déborah Dennis	Winnipeg
7046	Philippe Bernardin	Saint-Eustache
7047	Andréa Samardzija	Saint-Adolphe
7048	Christina Samardzija	Saint-Adolphe
7049	Miguel Laroche	Saint-Pierre-Jolys
7050	Caroline Simard	Winnipeg
7051	Christine Marchand	Saint-Vital
7052	Léanne Pineau	Saint-Boniface
7053	Laura Pineau	Saint-Claude
7054	Danielle St-Vincent	Sainte-Anne
7055	Yvonne Le Heiget	Saint-Claude



VOLONTARIAT

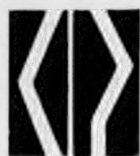
Être volontaire est une bonne chance de remplir votre temps tout en rendant service à des personnes âgées.

C'est aussi une occasion de vous recycler pour le travail de bureau et d'obtenir l'expérience requise afin de vous lancer dans la vie commerciale.

Il faut une connaissance du français et de l'anglais et une compétence en dactylo français et anglais.

Communiquer avec le bureau en composant le 233-7973.

Le Centre d'Âge d'Or de Saint-Boniface
187, avenue de la Cathédrale



LA CAISSE POPULAIRE DE SAINT-BONIFACE
est à la recherche

d'un(e) comptable

Responsabilités:
- la comptabilité des transactions de la caisse populaire
- la préparation des données de fin du mois
- le bon fonctionnement du système informatique et des opérations journalières
- gestion du personnel

Qualifications:
- expérience de comptabilité
- expérience dans la gestion du personnel un atout
- personne avenante, dynamique et capable de travailler avec un minimum de surveillance
- doit être bilingue - français et anglais

Salaire:
- selon l'expérience et qualifications

Entrée en fonction:
- le plus tôt possible

Veuillez faire parvenir votre curriculum vitae avant le 4 novembre 1983 (en indiquant personnel et confidentiel) à:

M. Roméo St-Amant, directeur
La Caisse populaire de Saint-Boniface
185, boulevard Provencher
Saint-Boniface (Manitoba)
R2H 0G4

À nous le plaisir de vous servir dans la langue officielle de votre choix

aux endroits suivants:

Le Centre d'Emploi du Canada de Saint-Boniface
170, rue Marion
949-5966; 949-2510

Le Centre d'Emploi du Canada de Steinbach
323, rue Main
326-1371

Le Centre d'Immigration du Canada de Winnipeg
175, rue Carlton
949-2043

Le bureau régional du Manitoba
Eaton place, bureau 710
330, avenue Graham
949-3928

du lundi au vendredi
de 8h30 à 16h30

LA LIBERTÉ

l'unique hebdomadaire de langue française du Manitoba

est à la recherche d'un(e)

secrétaire administratif(tive)

Responsabilités:

- la comptabilité des opérations et gestion financière du journal
- le classement des documents et du courrier
- l'organisation technique des activités du journal
- la vente d'annonces au comptoir

Exigences:

- bonne connaissance des langues française et anglaise
- capacité de travailler en équipe
- habilité à transiger avec le monde des affaires et le public
- esprit d'initiative
- études et expérience en administration et en comptabilité
- connaissances en informatique serait un atout
- la dactylo serait aussi un atout

Traitement: - à négocier

Entrée en fonction: - le 21 novembre 1983

Veuillez faire parvenir votre curriculum vitae et votre demande d'emploi avant le 10 novembre 1983 à:

Le Rédacteur en chef
La LIBERTÉ
C.P. 190
Saint-Boniface (Manitoba)
R2H 3B4



Conseil de la radiodiffusion et des télécommunications canadiennes

Canadian Radio-television and Telecommunications Commission

Le CRTC a été saisi des demandes suivantes: **Moffat Communications Ltd.**, Winnipeg (Manitoba): Demande (831739800) présentée par Moffat Communications Ltd. en vue de modifier la licence de radiodiffusion de CITI-FM Winnipeg, en utilisant le canal d'émissions de communications secondaires à opérations multiples (SCMO) pour retransmettre les émissions de CKY-AM Winnipeg ainsi que des indications verbales en provenance de la salle de contrôle de CKY à des sites d'origine éloignés. La demande peut être examinée chez a/s Édifice CKY, Polo Park, Winnipeg.

Examen des demandes et des documents pendant les heures normales de bureau. À l'adresse locale indiquée dans cet avis, au Conseil, Édifice Central, Les Terrases de la Chaudière, 1, promenade du Portage, Pièce 561, Hull (Québec), K1A 0N2, au bureau régional de Winnipeg, 275, avenue Portage, Winnipeg (Manitoba), R3B 2B3.

Intervention: Toute personne désirant intervenir doit faire parvenir son intervention écrite au Secrétaire général du Conseil (CRTC, Ottawa [Ontario] K1A 0N2. De plus, l'intervenant DOIT signifier au requérant une copie exacte de son intervention, **au plus tard à la date limite ci-dessous**, et il DOIT joindre la preuve d'une telle signification à l'original de l'intervention envoyé au Secrétaire général. L'intervention doit comprendre un exposé clair et concis des faits pertinents et des motifs pour lesquels l'intervenant se dit en appui ou contre la demande ou pourquoi il y suggère des modifications. À remarquer que les interventions doivent être reçues à la date sousmentionnée et non simplement postées à cette date. Date limite d'intervention: **le 17 novembre 1983**. (PN-237)

Canada



Conseil de la radiodiffusion et des télécommunications canadiennes

Canadian Radio-television and Telecommunications Commission

avis de décision

Renouvellement de licences **du 31 mars 1984 au 30 septembre 1984 (décision 83-865)**: Dans la décision CRTC 79-673, le Conseil a fait part d'une modification à son processus de délivrance de licences le 31 mars. Le Conseil a indiqué qu'il était préférable de fixer la date d'expiration au 30 septembre et que cela permettrait au Conseil et aux parties intéressées d'obtenir des renseignements plus à jour dans les domaines financier et de programmation. En conséquence, et conformément à des décisions semblables publiées en 1980, 1981 et 1982, le Conseil renouvelle les licences, qui expirent le 31 mars 1984 pour une période de six mois terminant le 30 septembre 1984, aux conditions stipulées dans les licences actuelles.

Radio: (CFAM) Altona; (CBWW-FM) Baldy Mountain; (CJRB) Boissevain; (CBWV-FM, CKLQ, CKSB-8-FM & CKX) Brandon; (CHFC) Churchill; (CFNC) Crosslake; (CKDM) Dauphin; (CBWE-FM) Easterville; (CBWZ-FM) Fairford; (CBWX-FM) Fisher Branch; (CBWF-FM & CKSB-4-FM) Flin Flon; (CBWG) Gillam; (CFIL-FM) Gillam; (CBWN-FM) Gods Lake Narrows; (CBWH-FM) Grand Rapids; (CBWI-FM) Ilford; (CBWY-FM) Jackhead; (CJEN-FM) Jenpeg; (CBWP-FM) Leaf Rapids; (CHGG-FM) Manigotagan; (CBWC-FM) Moose Lake; (CBWO-FM) Nelson House; (CJNC) Norway House; (CBWM-FM) Oxford House; (CFRY) Portage-la-Prairie; (CBDS) Pukatawagan; (CKSB) Saint-Boniface; (CKSB-2) Saint-Lazare; (CKSB-1) Sainte-Rose-du-Lac; (CBWL-FM) Snow Lake; (CBWQ-FM) South Indian Lake; (CHSM) Steinbach; (CBWJ-FM & CKSB-3-FM) The Pas; (CBWK-FM & CKSB-5-FM) Thompson; (CBWD-FM) Waasagomach; (CBWB) Wabowden; (CBW, CFRW, CKJS, CKRC & CKY) Winnipeg, Manitoba.

Canada



AVIS DE VENTE

NOUS DEMANDONS DES SOUMISSIONS SOUS PLI SCELLÉ, AVEC LA MENTION "SOUMISSION 4030-24-256" CLAIREMENT INDIQUÉE SUR L'ENVELOPPE, adressées à M. R. J. Gunson, directeur, achats et stocks, Canadian National, Box 244, Postal Station - "Transcona", Winnipeg, Manitoba, R2C 3R4, qui en acceptera la réception jusqu'à MIDI, mardi 8 novembre 1983, pour l'achat et l'enlèvement, des terrains du chemin de fer, des véhicules suivants:

1) Unité No CNEU 740100
1 seul. - STEADMAN 1966
Modèle: CONTENEUR 20 pi.
No de série: 50070

2) Unité No CNEU 740378
1 seul. - STEADMAN 1966
Modèle: CONTENEUR 20 pi.
No de série: MANQUE

3) Unité No CNEZ 260142
1 seul. - CANCAR 1974
Modèle: 4126W Remorque 26 pi.
No de série: 4741203002

4) Unité No N077540
1 seul. - GMC 1977
Modèle CC20903 (pickup)
No de série: CCL2471174410

5) Unité No N077541
1 seul. - GMC 1977
Modèle: CC20903 (pickup)
No de série: CCL2471174662

6) Unité No N073078
1 seul. - CHEV. 1973
Modèle: CS51703 CABINE & CHASSIS
No de série: CCS533U163042

7) Unité No N077468
1 seul. - GMC 1977
Modèle: C10903 (pickup)
No de série: TCL4471540575

8) Unité No N075467
1 seul. - GMC 1976
Modèle: C20963 (pickup à cabine)
No de série: CCL246B138732

9) Unité No N078348
1 seul. - CHEV. 1978
Modèle: CC10903
No de série: CCL4481171167

10) Unité No N077037
1 seul. - GMC 1977
Modèle: C20903 (pickup)
No de série: CCL2471 172427

10) Unité No N077037
1 seul. - GMC 1977
Modèle C20903
No de série: CCL2471 172427

11) Unité no N076150
1 seul. - DODGE 1976
Modèle: D100 (pickup)
No de série: D14BE6S 31473

12) Unité No E067058
1 seul. - MERC. 1967
Modèle: M600 A cabine et châssis
No de série: F60CCA 85307

13) Unité No T079040
1 seul. - GMC 1979
Modèle: CG31306 Bus 12 passagers
No de série: CGL3694 163945

14) Unité No T029011
1 seul. - CHEV. 1979
Modèle: auto. standard
No de série: 1T19H9 493011

15) Unité No T076179
GMC 1977
Modèle: CC20906 SUBURBAN
No de série: CCL26F 151114

CONDITIONS DE LA VENTE: F.O.B. "tel quel, sur les lieux". Le soumissionnaire choisi doit régler la transaction en entier dès qu'il est avisé que sa soumission est retenue et avant la prise de possession de son achat. Les véhicules doivent être enlevés dans la semaine suivant la conclusion de la vente.

Les intéressés devront s'adresser à M. A. Schuster, Supervisor, CNX Garage, Plessis Road, Winnipeg, Manitoba, Tél.: (204) 235-2494, entre 8h00 et 16h00 du lundi au vendredi, pour fins d'inspection desdits véhicules.

Taxe provinciale en sus, s'il y a lieu. Aucun dépôt préliminaire requis. L'offre la plus haute ni l'une quelconque des soumissions ne sera pas nécessairement acceptée.

Les soumissionnaires devront indiquer clairement leur nom et adresse postale dans la soumission.

M. R. J. Gunson
DIRECTEUR, ACHATS ET STOCKS.